



2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mission Locale
de Grenoble

« Rien ne se fera sans les jeunes » - Bertrand Schwartz

SOMMAIRE

	RAPPORT MORAL	P4
	EDITO	P5
1	ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE Ressources humaines Constitution du Conseil d'Administration	P6
2	REPÉRAGE, ACCUEIL & CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC Caractéristiques du public Le repérage L'accueil & le diagnostic	P9
3	L'OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DES JEUNES Les rendez-vous individuels et l'accès aux droits Les ateliers collectifs Les dispositifs	P15
4	L'OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DES ENTREPRISES ET DU MONDE ECONOMIQUE L'appui au recrutement et à l'intégration des jeunes dans l'emploi La prospection	P27
5	ÉVÉNEMENTS, PROJETS ET ACTIONS SPÉCIFIQUES Les jobdatings Les forums métiers Les actions spécifiques	P34
	PERSPECTIVES 2019	P40
	COMPTES ANNUELS 2018	P42
	REVUE DE PRESSE	P61





RAPPORT MORAL

Maryvonne BOILEAU

En 2018, la Mission Locale de Grenoble a poursuivi l'évolution de son fonctionnement. Nous avons respecté nos engagements pris dans le cadre de la Convention Pluri-annuelle d'Objectifs, contractée avec l'Etat et la Région, ainsi que ceux conclus dans un dialogue avec la Métropole et la Ville de Grenoble.

Les premiers accueils se sont maintenus en 2018. Grâce à une amélioration constante du dispositif de diagnostic et des premiers rendez-vous immédiats, nous obtenons une meilleure prise en charge, complétée par une inscription en ateliers collectifs afin d'accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. L'offre de services englobe également des thématiques comme l'accès aux droits pour tous les jeunes (santé, logement, culture, mobilité, etc.). Ce fonctionnement s'avère plus adapté à la réalité des demandes des jeunes. Nos financeurs nous ont demandé une meilleure efficacité de notre offre de services : ainsi la création de trois services spécifiques (emploi, accompagnement, et « aller vers »), auxquels s'ajoutent les services généraux (accueil et administratifs), offre une plus grande lisibilité de notre fonctionnement et permet à chaque jeune de recevoir l'appui adapté selon les périodes de son parcours.

Après 4 années d'existence de la Garantie Jeunes, notre modèle d'accompagnement s'avère positif, la mutualisation continue de faire ses preuves. Nous commençons cependant à percevoir des difficultés de gouvernance dues à un certain déséquilibre : 65% des effectifs sont issus de la Mission Locale de Grenoble. Les retours positifs des employeurs persistent et en 2018, les chiffres de sortie vers l'emploi se sont améliorés nettement. L'Equipe de Réussir Ensemble a poursuivi son action dynamique, audacieuse et innovante grâce à l'engagement des 14 personnes salariées. L'offre de services est allée bien au-delà du seul accompagnement vers l'emploi ; les actions FLE renforcées et les déplacements tant en France qu'à l'étranger ont permis des ouvertures et des découvertes à d'autres réalités de jeunes européens.

Le dispositif des « Aller Vers » dans les quartiers de la ville de Grenoble démontre son efficacité dans les quartiers ayant des projets ANRU ou seulement définis comme QPV. Les 3 conseillers qui assurent cette mission sont davantage reconnus par les autres acteurs de chacun des quartiers, et permettent un partenariat soutenu avec les services d'insertion de la Métropole.

Notre action sur la mobilité internationale poursuit son offre de qualité qui permet à de nombreux jeunes de la Mission Locale de Grenoble d'aller vivre des expériences enrichissantes et constructives pour leur avenir dans différents pays européens. Des événements d'ampleur ou de proximité ont balisé l'année 2018, rendant la Mission locale de Grenoble encore plus ancrée dans son territoire, ses réalités et ses richesses. Ainsi, chaque QPV a connu son Job Dating et des recrutements en partenariats avec des acteurs locaux se sont déroulés (Randstad, CCAS, ...). La Semaine Nationale des Missions locales a réuni des acteurs sur les Métiers de Demain, des infos-métiers et forums ont permis de sensibiliser les jeunes au panel d'offres à leur disposition. Le service emploi a été consolidé et a permis sur 2018 d'établir un plan de prospection pertinent afin de positionner la Mission Locale de Grenoble comme un véritable

intermédiaire de l'emploi sur son territoire. Une offre de services innovante a été mise en place au plus près du monde économique et des attentes des jeunes en matière d'accompagnement à l'emploi

2018 offre un résultat légèrement excédentaire mais, pour la première fois, nous avons créé une ligne de fonds dédiés en raison des obligations comptables qui nous sont imposées. Notre gestion financière est toujours prudente en raison des incertitudes liées aux financements, qui seront revus à la baisse. Nous devons répondre plus fréquemment à des appels à projets de la part des financeurs publics. Pour nous permettre de rendre notre offre de services plus attractive, et pas seulement concentrée sur l'accès à l'emploi, nous faisons plus souvent appel à des financements privés de fondations diverses. Cette action nous paraît essentielle, pour permettre aux jeunes d'avoir non seulement un accompagnement vers l'emploi, mais également des aides à l'ouverture vers la culture, le sport, la citoyenneté, etc. qui sont autant d'atouts indispensables au « savoir être » qui fait parfois défaut à ces jeunes qui ont quitté trop tôt leur cursus scolaire.

La Mission Locale poursuit son action dans le Réseau des Missions Locales, tant au plan national que régional. L'avenir des Missions Locales est toujours à conforter et à consolider, tant par les financements nécessaires à l'offre de services qu'à l'existence même du Réseau des Missions Locales qui est en cours d'évolution. Il nous paraît plus que jamais indispensable d'offrir des services adaptés à l'évolution de la société, notamment avec une croissance rapide et forte du numérique, qui devient le lieu commun pour une recherche d'emploi et dont l'utilisation est totalement intégrée à tous les métiers. En 2019, des transformations interviendront nécessairement, par une évolution probable de la Garantie Jeunes, ainsi que des changements annoncés à la direction de la Mission Locale. La formation des conseillers-ères et de tous les personnels de la ML, ont été plus importantes et sont plus que jamais indispensables, pour une adaptation améliorée de notre offre de services.

Je remercie les Collègues Elu-es et l'ensemble des Administrateurs, pour leur présence et leur implication à notre Conseil d'Administration.

J'adresse tous mes remerciements à nos financeurs : l'Etat, la Direction, Pôle Emploi, la Région, la Métropole et la Ville, les autres partenaires économiques, sociaux et de la formation professionnelle, les fondations, etc. qui nous apportent des aides et des conseils nécessaires au bon fonctionnement de notre Mission Locale.

MERCI aux équipes de direction de la Mission Locale, ainsi qu'à l'ensemble des Collaborateurs-trices et bénévoles.

Maryvonne BOILEAU,
Présidente



EDITO

Catherine BELIJAR-AMADIEU



2018 : Pleins feux sur des projets innovants alliant accompagnement dynamique et relation partenariale !

La Mission Locale de Grenoble a connu des changements RH qui ont impacté son organisation : l'arrivée d'une responsable emploi en février, le changement de Directeur adjoint en mai et l'annonce du départ de la Directrice en novembre. 2018 est une année charnière qui a permis de consolider des actions pérennes mais également d'orienter des projets vers plus d'innovation et de dynamique partenariale.

Pour permettre d'être plus réactive et répondre à des **appels à projets innovants de plus en plus fréquents** et suite aux évolutions entamées en 2017, la Mission Locale de Grenoble a choisi de renforcer la dynamique portée par ses chargées de projet. L'équipe dédiée a commencé à prendre la dimension du poste et à travailler en mode projet. La culture de l'appel à projets a été initiée cette année 2018 auprès des fondations et des financeurs en lien avec les chargées de projet. Méthodologie, structure d'un appel à projet, phase d'idéation, expérimentation... autant d'étapes dont il faut se saisir pour construire des projets cohérents. **En 2018 un certain nombre de projets nouveaux ont pu être déposés** et expérimentés : Sprint vers l'emploi (Fondation Adecco), Digitalents (Fondation Orange), Cap vers le monde de l'entreprise (Conseil Départemental)... L'un des enjeux pour 2019 est de diffuser cette culture du projet, de la transversalité et du travail collaboratif à toute l'équipe.

Au niveau de l'emploi et de la relation Entreprises, cette année 2018 a également marqué un tournant.

Une nouvelle offre de services collective a été développée et a ainsi dynamisé l'accompagnement vers l'emploi des jeunes inscrits. Des conseillers relation entreprises ont été recrutés ainsi qu'une responsable opérationnelle. Des ateliers variés et très tournés vers les savoir-être et les compétences comportementales ont été mis en place : « pitcher son projet », « savoir-être en entreprises », « réseau professionnel », sont désormais des thématiques abordées de manière hebdomadaire et permettent de baliser la semaine de tout jeune en recherche d'emploi. Ces ateliers sont ponctuellement animés par un partenaire ou collaborateur d'entreprise, qui met son expertise et son réseau professionnel à disposition des jeunes accompagnés en 2018.

Plusieurs forums métiers ont été organisés à la Mission Locale ou chez des partenaires (Industrie, Métiers de demain, Commerce...) ainsi que des forums de recrutement et des Jobdating. La Mission Locale est visible aujourd'hui sur le terrain de l'emploi et des entreprises font directement appel à elle pour sourcer et organiser des événements.

Enfin une **action structurante en amont de chaque événement emploi** (recrutement ou Jobdating) a été

mise en place sur une semaine en 2018 (4 sessions). Cette action dynamique permet à des jeunes de faire cohésion, et d'être outillés sur le réseau, la recherche d'information sur internet, la carte de visite (ou mini cv) etc...

Au niveau de l'accueil des jeunes venus à la mission locale de Grenoble en 2018, nous avons renforcé deux actions : l'accueil sur le Flux et l'entretien de diagnostic au moment de l'inscription. La possibilité d'accueillir sur le flux a été maintenue : tous les matins, les jeunes peuvent être reçus sans rdv, par un conseiller et un 1^{er} niveau d'information leur est délivré.

Fin 2018, nous avons élargi le flux à tous les conseillers de la structure qui devient alors un mode d'accueil partagé par tous pour une meilleure cohésion. Tout jeune souhaitant s'inscrire à la mission locale est reçu sans rendez-vous chaque matin du lundi au vendredi pour un entretien de diagnostic afin de faire un point précis sur sa situation et lui proposer notre offre de services : cet entretien structurant permet d'initier un lien de confiance important pour la suite de l'accompagnement.

Enfin la mission locale de Grenoble a investi **fortement le champ de la communication et de la dimension partenariale en 2018**. La visibilité sur les réseaux sociaux a été accrue : consolidation du compte Facebook, refonte de notre site internet afin de le rendre plus ergonomique pour les jeunes et tourné vers le monde de l'entreprise. Nous avons également organisé un temps fort avec tous nos partenaires institutionnels en juin 2018 qui a permis de présenter en direct notre nouvelle offre de services. Cet événement a été fortement apprécié et sera reconduit en 2019.

C'est donc avec une équipe dynamique et impliquée auprès des jeunes et de ses partenaires que la mission locale de Grenoble est entrée dans 2019 !

Catherine BELIJAR-AMADIEU,
Directrice





1

ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS



39 salariés
présents au 31/12/2018

37.36 ETP
au 31/12/2018

87% des salariés
à temps plein

Répartition du nombre de salariés par type d'emploi



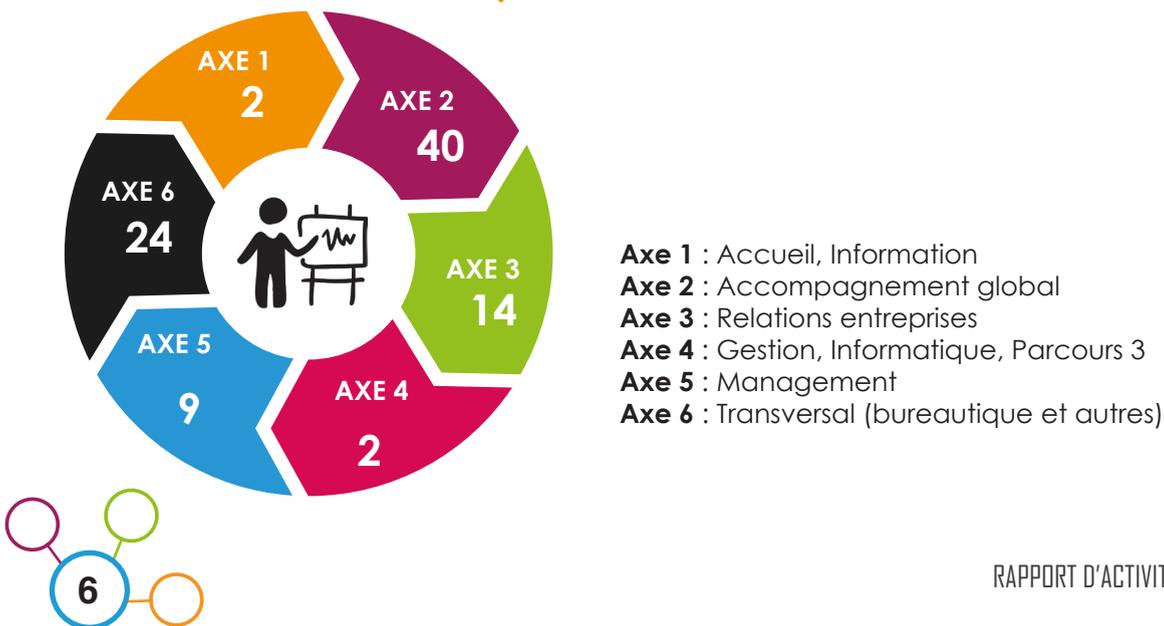
FORMATION DU PERSONNEL

38 salariés ont suivi 159 jours de formation soit 1113,5 heures de formation en 2018, soit une moyenne de 29,3 heures par salarié.

FORMATION CIF EN 2018

1 salarié a suivi 420 heures de formation CIF de reconversion professionnelle du 26 mars 2018 au 29 juin 2018.

Répartition des salariés par axes de formation



CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2017 - 2020

MEMBRES DE DROITS

Ville de Grenoble : Mme Maryvonne BOILEAU

Ville de Grenoble : Mme Mondane JACTAT

Ville de Grenoble : Mme Corinne BERNARD

Ville de Grenoble : M. Pascal CLOUAIRE

Ville de Grenoble : M. Paul BRON

Ville de Grenoble : M. Vincent BARBIER

Département Isère : M. Pierre GIMEZ

Région Auvergne Rhône-Alpes :

Mme Catherine BOLZE

DIRECCTE : Mme Catherine BONOMI

Pole Emploi : Mme Isabelle MARIN-LAMELLET

Education Nationale : Mme Odile BOULUD

SPIP : M. Alain MONTIGNY

DTPJJ : M. Bruno BOURLARD

Chambre de Commerce et d'Industrie : M. Thomas VIRON

Chambre de Métiers de l'Isère : Mme Marjorie GIRARD

UDIMEC : Mme Yasmine KHEDDAR

MEMBRES ACTIFS

Mutualité Française (PHIJ) : M. Dominique LEMAIRE

CODASE : M. Stéphane VIAL

Association IMPACT : M. Matthias AMOGLI

WeTechCare : M. Thomas VANDRIESSCHE

AFFA : M. Dominique BISSUEL

GRETA Grenoble : M. Serge LAURY

GEG : Mme Bérangère VALENTINI

Schneider Electric : Mme Astrid ACHARD

OPAC 38 : M. Patrick BAROIS

Carrefour Grand-Place : Mme Véronique PERRIN

MEDEF : M. Guillaume MEYNARD

Union Départementale Isère CFTC : M. Huu-Dan LAM

Union Départementale Isère CGT : M. Pierre BENEYTON*

MEMBRES ASSOCIÉS

ASSOCIATION ULISSE : Mme Françoise TRAHAND

ASSOCIATION EGEE : M. Jean-Jacques BENEYTON

OBSERVATEUR(TRICE)

Mme Aline FRANCOIS, Membre du CSE - MLG

Mme Hourya ZITOUNI, Membre du CSE - MLG

M. Nabil KHERRAB, Membre du CSE - MLG

* Monsieur Pierre BENEYTON est décédé en juin 2018. La Présidente et le conseil d'administration tiennent à nouveau à lui rendre hommage et à le remercier pour son investissement auprès de la Mission Locale pendant de nombreuses années.





2

REPÉRAGE, ACCUEIL & CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC



CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

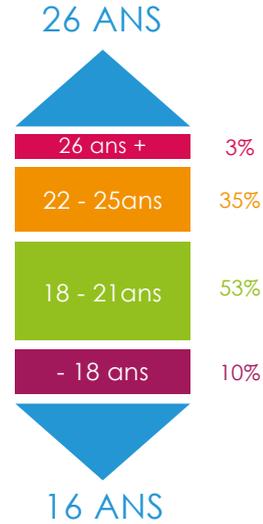
1 236 jeunes
en premier accueil

dont

24,4%
habitant
un QPV

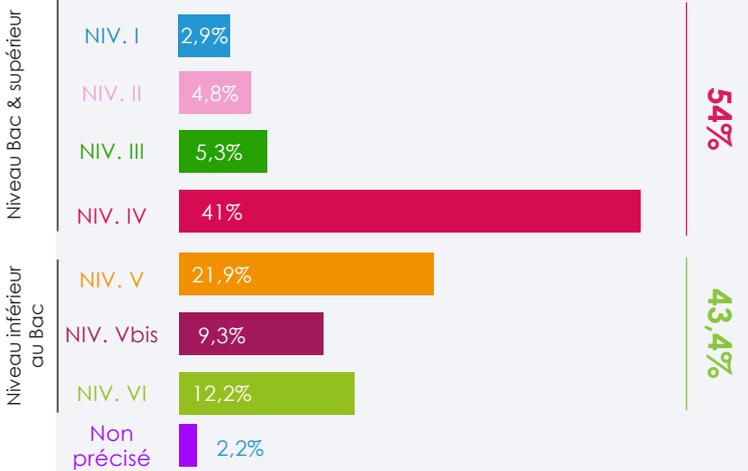


49,8%
de jeunes
femmes

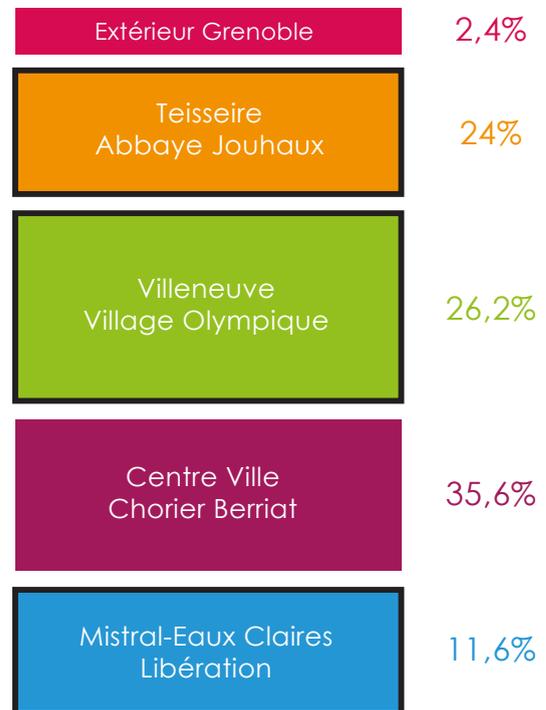


50,2%
de jeunes
hommes

Répartition par niveaux de diplôme



Répartition par quartiers de résidence

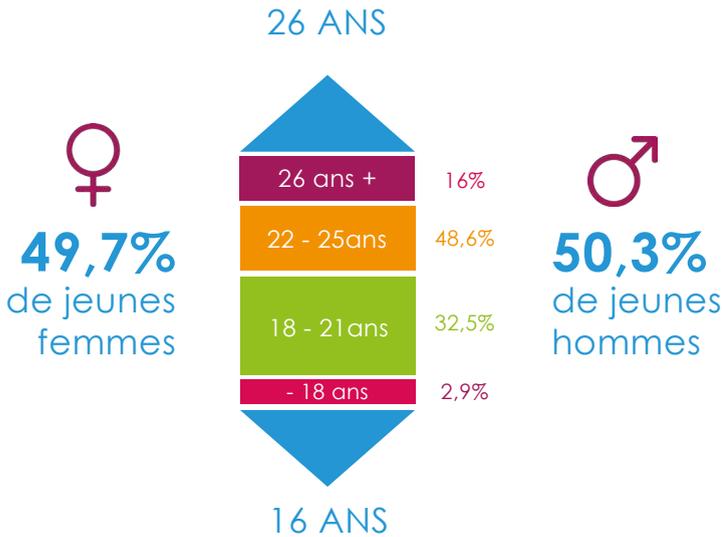


□ Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)



CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

JEUNES EN SUIVI

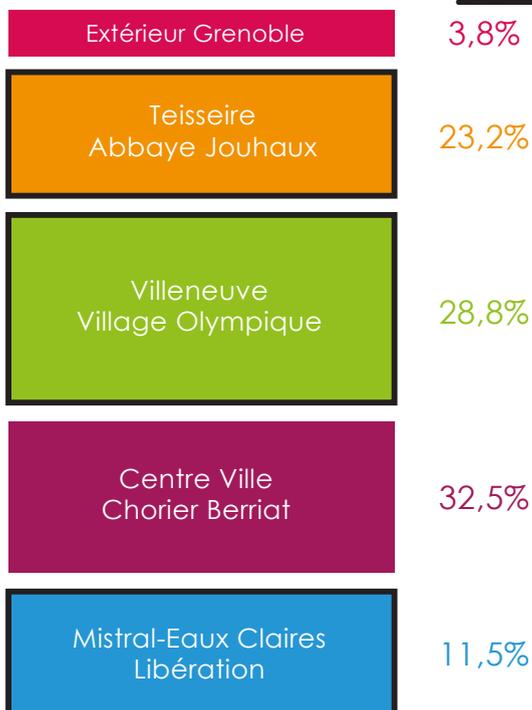


← 3 112 jeunes en accompagnement

dont

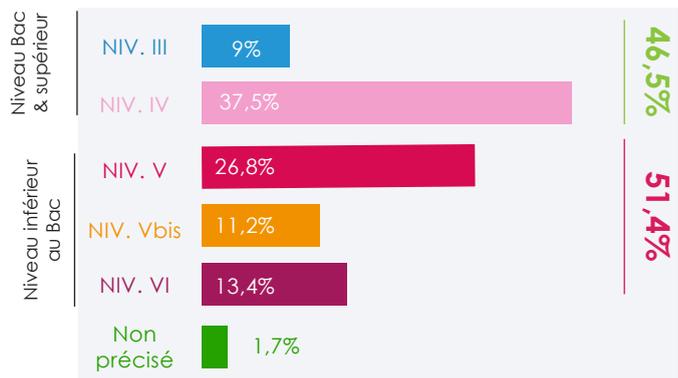
33,1% habitant un QPV

Répartition par quartiers de résidence



□ Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)

Répartition par niveaux de diplôme



En 2018 :

103 jeunes reconnus comme travailleurs handicapés



LE REPÉRAGE

La Mission Locale de Grenoble se renouvelle sans cesse pour capter et repérer de nouveaux publics. La Mission Locale communique régulièrement auprès de ses partenaires institutionnels et associatifs pour informer sur son offre de services, son expertise, ses actions et ses événements. De plus nous avons un service spécifique constitué de conseillers de proximité, le service «Allers Vers», qui permet d'aller au plus près des jeunes, afin de leur permettre de venir ou revenir vers le droit commun et de construire ainsi un projet professionnel cohérent et motivant.

LES « ALLER VERS »

RÉSULTATS OBTENUS

465 entretiens réalisés	30 permanences
126 permanences	7 actions spécifiques autour de l'emploi, ayant réuni 160 jeunes.
410 jeunes vus sur les QPV.	12 coordinations Emploi
200 jeunes touchés sur les 2 Villeneuves (Grenoble et Echirolles)	

Les conseillers de proximité interviennent sur les 4 quartiers prioritaires « politique de la ville » grenoblois. Les objectifs sont multiples et visent notamment à :

- **Repérer le public âgé de 16 à 25 ans en rupture d'accompagnement avec la Mission Locale ou le milieu scolaire** sur les secteurs 2, 3, 5, et 6 de la ville de Grenoble
- **Accompagner ce public pour créer les conditions de confiance** et le faire adhérer au droit commun
- **Maintenir et développer le partenariat de proximité** avec les différents acteurs pour se faire connaître. Enfin, les conseillers de proximité se mobilisent sur la thématique de l'emploi sur les quartiers des deux Villeneuve (Grenoble et Echirolles) en lien avec le projet ANRU 2.

La Mission Locale de Grenoble assure des permanences physiques régulières tout au long de l'année dans 7 lieux différents. Sur l'action liée aux « 2 Villeneuves », le conseiller de proximité co-anime les coordinations Emploi Grenoble avec la Métro, réalise des actions spécifiques vers l'emploi, participe aux instances locales et assure des permanences sur les territoires concernés.

SECTEUR 2

- Point d'eau
10h30 - 12h30
Chaque 1^{er} vendredi du mois
- FC2A (depuis septembre)
15h00 - 17h00
Chaque 1^{er} mercredi du mois

45
jeunes

11
partenaires

SECTEUR 3

- Plateau Mistral
Le mercredi de 15h00 - 17h00

73
jeunes

12
partenaires

SECTEUR 5

- Bibliothèque Teisseire
Le mardi de 16h00 - 18h00

27
jeunes

8
partenaires

SECTEUR 6

- Le Patio
Le jeudi de 14h00 - 16h30
- MDH Baladins (jusqu'en juin)
16h30 - 17h30
Chaque 1^{er} mercredi du mois
- MDH Prémol
Le jeudi de 17h à 18h30.

115
jeunes

18
partenaires

L'IMPLICATION DE LA MISSION LOCALE AUX CÔTÉS DES PARTENAIRES

En 2018, la Mission Locale a renforcé sa visibilité auprès des jeunes en intervenant régulièrement auprès des partenaires et en s'impliquant sur leurs événements. Cela a permis de sensibiliser des jeunes et des professionnels à l'expertise de la Mission Locale sur les champs de l'orientation, de la formation et de l'emploi, de capter de nouveaux jeunes et ainsi d'augmenter le nombre de 1^{ers} accueils.

Quelques exemples d'événements nouveaux auxquels la Mission Locale a participé en 2018.

- **10/04/2018, Intervention à l'Université Grenoble Alpes** : « Job, stage, bénévolat : Vous faites quoi cet été ? ». La Mission Locale a pu présenter sa nouvelle offre de services à destination des jeunes et faire reconnaître son expertise en animant un stand de recherche d'emploi à cette occasion.
- **Avril 2018, Participation au Forum Job d'été de l'ADIIJ** : Cet événement a permis de faire reconnaître la mission locale comme un acteur incontournable du secteur de l'emploi auprès des jeunes et entreprises présents.
- **11/09/2018, Participation au Forum des associations de la Ville de Grenoble** : Au total, plus de 40 personnes rencontrées, des nouveaux inscrits et partenariats potentiels.
- **Intervention auprès des volontaires en service civique de la ville de Grenoble** pour valoriser leurs compétences par le biais d'ateliers sur mesure au cours de 5 demi-journées d'intervention
- **Intervention dans des lycées de l'agglomération** auprès d'élèves en recherche de stage tout au long de l'année 2018. L'objectif est de faire reconnaître l'expertise de la Mission Locale sur la méthodologie et le réseau et capter ainsi des jeunes qui auront besoin d'un coup de pouce

pour trouver leur premier emploi ou qui sont en recherche d'orientation. Au total, 5 classes et 8 journées d'intervention (lycée Louise Michel, lycée Vaucanson, lycée des Charmilles, Greta).

- **Matinée portes ouvertes le 26 juin 2018** : Organisation d'une matinée à destination des partenaires sous forme de tables rondes afin de sensibiliser l'offre de services de la Mission Locale toutes les structures de Grenoble travaillant avec les 16-25 ans. Au total 28 partenaires présents sur la matinée dans les locaux de la Mission Locale de Grenoble.

FOCUS

L'ACTION SERVICE CIVIQUE

5 demi-journées de formation sous formes d'ateliers thématiques répartis sur l'année.	temps de formation ont été très appréciés. Plusieurs ont exprimé leur satisfaction de savoir désormais se présenter à un employeur.
3 axes / temps de formation : <ul style="list-style-type: none">• « Pitcher son projet » professionnel en moins de 2 minutes• S'entraîner aux entretiens d'embauche• Bénéficier de conseils et de partages d'expérience auprès de professionnels de l'emploi et de la formation	Du point de vue des conseillers, les temps de formation furent instructifs, particulièrement lors des conseils sous forme de « speed dating ».
10 professionnels de la Mission Locale impliqués Du point de vue des jeunes participants, ces	La diversité des profils et l'implication des participants dans leur parcours ont été particulièrement appréciées.
	Résultat : 8 nouvelles inscriptions

L'ACCUEIL & LE DIAGNOSTIC

L'accueil des nouveaux inscrits se fait à la Mission Locale de Grenoble chaque matin sur le flux. Les jeunes qui « poussent la porte de la mission locale » pour la 1^{ère} fois sont automatiquement accueillis par un chargé d'accueil pour les formalités administratives avant un rendez-vous d'environ 45 minutes avec un conseiller. Le but est d'établir un diagnostic de la situation du jeune, de recueillir de manière confidentielle sa demande et de l'informer sur l'offre de services de la Mission Locale. Le conseiller entame alors une « phase » de diagnostic qui permet ensuite de revoir le jeune en entretien pour affiner sa

demande, construire avec lui une feuille de route et établir un projet en lui proposant l'offre de services adéquate. Cette phase de diagnostic, ouverte pendant 3 mois maximum, permet aux conseillers de suivre de manière pertinente l'accompagnement des nouveaux accueils et de veiller à l'instauration d'un lien de confiance entre le jeune et la Mission Locale de Grenoble. Cette phase de diagnostic est proposée aux jeunes en 1^{er} accueil, mais également aux jeunes dont le dossier est en veille et pour lesquels un point précis sur la situation est nécessaire dans la perspective d'une reprise d'accompagnement.



EN CHIFFRES...

1 236 nouveaux jeunes accueillis en 2018 pour **1 492** diagnostics effectués dont **1 199** suite à une nouvelle inscription et **293** pour des jeunes dits « en veille ».

FOCUS

LE DIAGNOSTIC VU PAR UNE CONSEILLÈRE

« Avec cet entretien spécifique de diagnostic, le conseiller entre en relation pour la première fois avec un jeune dont il sera le référent, ce qui le différencie des autres entretiens. C'est le 1^{er} contact, la 1^{ère} pierre de l'édifice du lien avec le jeune. Il apporte une vue d'ensemble et doit permettre de visualiser un chemin d'insertion possible. L'entretien débute par la saisie sur Imilo, étape qui permet de survoler de manière automatique les éléments du parcours (statut, situation sociale, cursus, etc.).

Ensuite, le jeune exprime sa demande et raconte son histoire, le conseiller l'écoute et lui montre son intérêt. Cette posture met le jeune en confiance et permet une assise ainsi qu'une fluidité du discours.

Le conseiller questionne le jeune et

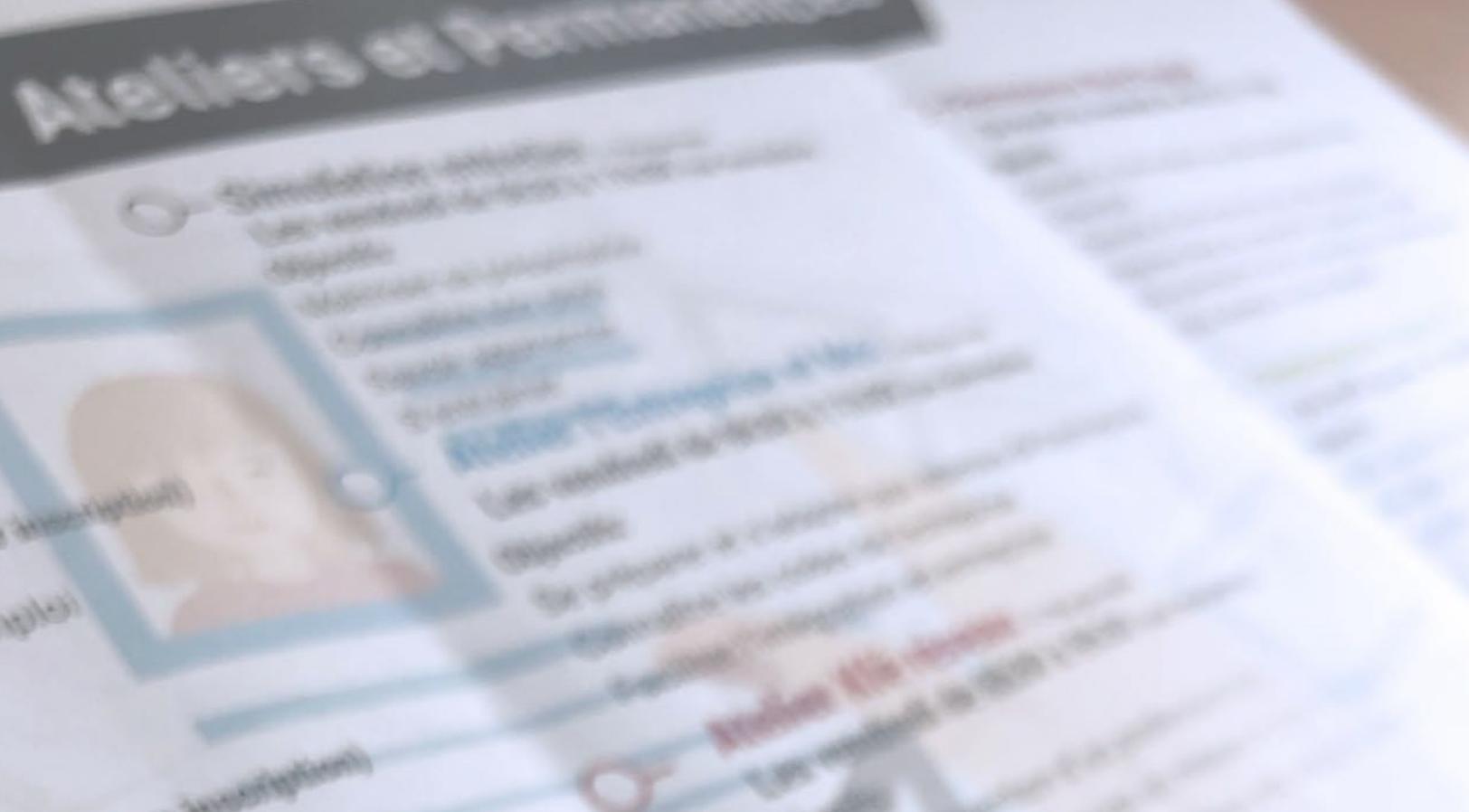
peut s'attarder sur certains détails ou laisser l'espace à l'expression. Cette phase de l'entretien prend beaucoup de temps et reste très ouverte. Elle installe une qualité du lien, une connexion de base et fait émerger le désir, la vraie demande, les aspirations. Elle apporte les informations nécessaires à l'élaboration du parcours ; tout cela de manière naturelle. Le récit seul, compte (...). Cette partie de l'entretien est donc très riche, complète et fondatrice. C'est ce qui rend l'entretien de diagnostic unique, ce qui ne veut pas dire le plus important mais essentiel comme 1^{ère} étape, incontournable pour que la suite ne soit pas « bancal ». C'est en quelque sorte un socle sur lequel vont reposer les entretiens qui vont suivre même si les choses évoluent. Il apporte l'élan,

le sens.

Plus concrètement cet entretien se déroule en 5 étapes :

1. Finalisation informatique du dossier d'inscription
2. L'entretien central (recueil des éléments de connaissance permettant la compréhension de la demande du jeune)
3. Formulation du plan d'accompagnement sur la base d'objectifs contractualisés (Pacea/GJ par exemple).
4. Présentation de l'offre de services (...)

Nathalie GARCIA,
Conseillère Emploi / Formation



3

L'OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DES JEUNES



LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS & L'ACCÈS AUX DROITS (suite)

L'offre de services de la Mission Locale de Grenoble se décline sous forme individuelle et collective. Ces deux approches sont essentielles et complémentaires. Grâce aux conseillers référents, la Mission Locale propose un accompagnement sur tous les champs de l'insertion sociale et professionnelle. Cette modalité globale de l'accompagnement sera renforcée en 2019.

L'entretien individuel permet de construire, maintenir et tisser la relation de confiance entre le jeune et son conseiller référent. Ce dernier est garant de l'implication du jeune dans son accompagnement. Ces entretiens individuels engagent les deux parties et permettent de contractualiser, même si cela est informel, la relation entre le jeune et son conseiller. A mesure des échanges, des sujets, des attentes, des besoins nouveaux, le conseiller adapte l'accompagnement sur mesure. C'est au cours de ces entretiens individuels que peuvent émerger des demandes plus confidentielles en lien avec la santé, le logement, la situation personnelle du jeune, etc. Le conseiller peut travailler avec le jeune sur ces freins périphériques à l'emploi qui, s'ils s'installent dans la durée, retardent l'insertion professionnelle.

Les conseillers de la Mission Locale apportent des réponses concrètes sur des questions telles que : la mobilité, les aides financières, la santé, le logement, l'information jeunesse ou l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques.

En 2018 :

5 444 jeunes en contact
18 654 entretiens réalisés
3 112 jeunes accompagnés
1 714 jeunes ayant eu
au moins 3 entretiens

> L'ATELIER FLE :

En réponse à un fort besoin de jeunes relevant de formation en Français Langues Etrangères, il a été décidé de mettre en place dès Février 2018 un atelier FLE, au sein de la Mission Locale de Grenoble.

L'objectif de cet atelier est d'améliorer l'accès à la langue française pour des jeunes primo-arrivants de

Février 2018 —————> Juillet 2018
20 sessions FLE
30 participants réguliers

16 à 25 ans rencontrant des difficultés linguistiques dans leur vie sociale et professionnelle.

Lire, écrire, communiquer et s'exprimer sont en effet des atouts indispensables à une insertion sociale et professionnelle réussie. L'atelier FLE est basé sur le principe d'entrées et sorties permanentes, ce qui permet à chacun d'utiliser cet atelier en fonction de sa propre disponibilité.

Il forme à un 1^{er} niveau de compréhension orale avant de poursuivre ensuite une formation FLE plus complète et intensive, proposée par des organismes comme l'IFRA, ALPES ou le GRETA. Il est à noter un faible taux d'absentéisme sur chaque session qui s'explique par une réelle motivation des participants à apprendre le français. Le bilan de cette expérimentation est positif. Un certain nombre de participants ont pu poursuivre l'apprentissage du français, en intégrant des formations (dans le cadre du PRE PIC), d'autres sont entrés en Garantie Jeunes – Groupe FLE / réfugiés.

Enfin, pour certains qui n'étaient pas encore disponibles ou prêts à s'engager sur un parcours de

LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS & L'ACCÈS AUX DROITS (suite)

formation à temps complet (en raison notamment de problèmes de garde d'enfants), cet atelier leur a permis, de sortir de leur isolement, d'apprendre et échanger en français.

L'atelier s'est mis en place en Février 2018 avec l'intervention au départ de 2 bénévoles, « recrutés » par l'intermédiaire d'un conseiller Mission locale.

Une réflexion est engagée afin de pouvoir pérenniser cette action en 2019.

> LA JUSTICE :

Une conseillère de la Mission Locale de Grenoble est en relais de la référente « Justice » de l'agglomération qui intervient chaque semaine en milieu fermé (à la maison d'arrêt de Varces) pour maintenir le lien avec les jeunes en détention, prévenir la rupture du parcours d'accompagnement et fluidifier la prise de rendez-vous. La référente Justice de Grenoble affecte ensuite les jeunes sortants de détention aux conseillers en fonction de leur disponibilité afin de maintenir un équilibre et réduire le temps d'attente pour le jeune. La justice est une thématique essentielle puisque, sur l'agglomération, c'est la Mission Locale de Grenoble qui est la plus concernée par les jeunes sous main de justice ou en détention avec une sortie dite « sèche ». La référente est une personne ressource pour l'équipe et elle représente la structure au sein des instances de justice, d'insertion & de prévention, elle veille sur l'actualité judiciaire et mène des actions en lien avec le milieu carcéral. En 2018, la référente Justice a permis d'être le relais pour 17 jeunes sortant de prison et a participé à 3 instances annuelles sur la thématique Justice.

La nouvelle stratégie nationale « Justice » mise en œuvre par le CIPDR (Comité interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation) depuis juillet 2018 place les Missions Locales au cœur de sa déclinaison territoriale. Cette stratégie privilégie la prévention sociale et va mettre en place en 2019 une agence nationale du TIG (travail d'intérêt

général) permettant d'encourager les alternatives à la détention dans laquelle la Mission Locale de Grenoble sera associée. Enfin les CLSPD (comité local de sécurité et de prévention de la délinquance) sont consolidés et la Mission Locale de Grenoble y prendra toute sa place en 2019 comme un acteur essentiel pour intervenir directement sur la situation du jeune (prévention sociale) afin de réduire la récidive.

17 jeunes sortant de prison
3 instances annuelles
sur le thème « Justice »

> L'ACTION MINEURS :

La Mission Locale de Grenoble a consolidé sur 2018 une référence « Mineurs » afin de développer et maintenir des liens avec les partenaires intervenant auprès de ce public spécifique : structures de prévention, services Jeunesse de la ville de Grenoble, mission sport et quartier, éducation nationale et autres acteurs locaux. La référente « mineurs » apporte ainsi son expertise auprès des partenaires afin d'établir un parcours cohérent des jeunes mineurs et ainsi éviter les ruptures de parcours.

En s'appuyant sur l'offre de services, la référente renforce l'accompagnement de ces jeunes en créant une cohésion notamment par des temps collectifs. Ce travail spécifique met en dynamique des jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle. La Mission Locale a proposé à ces jeunes des ateliers pour qu'ils soient dans le « faire et l'action ». La Mission Locale s'est appuyée sur ces activités pour travailler avec eux sur leur représentation et ouvrir le champ des possibles vers des métiers et postes de travail nouveau.

Il est à noter que la mobilisation de ces jeunes reste difficile car ils ont du mal à se projeter. Ils expriment souvent une envie de travailler alors qu'ils ne sont pas prêts pour la plupart d'entre eux à accepter

LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS & L'ACCÈS AUX DROITS (suite)

les contraintes liées à un emploi ou ont des représentations largement erronées du monde du travail.

Les acteurs :



> LA MOBILITÉ INTERNATIONALE :



La Mission Locale de Grenoble a depuis longtemps encouragé et favorisé la mobilité internationale des jeunes qu'elle accompagne afin de leur offrir la possibilité de vivre une expérience professionnelle dans un autre pays européen et ainsi gagner en compétences linguistique, découvrir une culture, développer leur autonomie ou renforcer des compétences professionnelles. Lors de permanences dédiées à la mobilité, la Mission Locale propose aux jeunes la possibilité d'émarger sur le dispositif ERASMUS + . Celui-ci se caractérise par un départ d'une durée de 13 semaines. La Mission Locale accompagne les jeunes à la constitution de leur dossier et à lever les freins éventuels. En complément de cette permanence hebdomadaire, sont organisés : un temps fort mensuel en présence de son partenaire l'AAAMI et un forum annuel réunissant un grand nombre d'acteurs et de jeunes. La difficulté majeure reste l'atteinte des jeunes de faible niveau de qualification. En 2019, un lien plus fort sera fait entre les permanences dans les quartiers QPV et cette opportunité qui permet aux jeunes une ouverture sur le monde et l'acquisition de compétences et de savoir-être indéniables.

FOCUS

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS EN 2018

248 Mineurs



120 jeunes femmes



128 jeunes hommes

60%

en accompagnement
dont **154** nouveaux

58%

des mineurs ont accédé au moins à une situation.

LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS & L'ACCÈS AUX DROITS (suite)

En 2018 :

99 jeunes reçus en permanence

20 départs grâce à la bourse Erasmus

4 départs en Service Volontaire Européen

5 accompagnements de projet PVT (Programme Vacances-Travail)

> LE PSC1 : PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

La Mission Locale de Grenoble s'engage depuis plusieurs années sur le financement du PSC1 pour une quarantaine de jeunes accompagnés.

L'Unité d'Enseignement « P.S.C.1 », d'une durée de sept heures, s'adresse à toute personne citoyenne, qui désire acquérir les capacités nécessaires pour exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. Le PSC1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles L721-1 du code de la sécurité intérieure et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile. Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Cette formation peut permettre à des jeunes de faciliter l'accès à des emplois dans l'aide à la personne, l'animation auprès d'enfants, etc.

Essentiellement pratique, la formation est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des

gestes et de mise en situation d'accidents simulés. A l'issue de la formation, un certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007, est délivré aux stagiaires qui ont participé à toutes les phases de la formation, ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique, ou participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application.

FOCUS

ZOOM SUR LE PSC1

3 sessions ont été programmées sur 2018 (Juin / Octobre / Novembre) et se sont déroulées au Plateau à Mistral, animées par l'association Sauveteurs Secouristes de Sassenage. 100% des présents ont obtenu leur certificat de compétences à la fin de la formation.

Dans l'ensemble, les participants étaient satisfaits par cette journée de formation, aussi bien le programme que l'animation. Généralement le public se mobilise bien car il y voit un intérêt concret (pour un emploi, une formation).

Taux de présence moyen :

72,2%

> LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE :

Afin de faciliter la mobilité des jeunes sur l'agglomération grenobloise (Tarification solidaire) et sur la région Auvergne Rhône Alpes (Illico solidaire), un tarif préférentiel peut être accordé aux jeunes inscrits à la Mission Locale de Grenoble. Cet axe est important car la mobilité reste un frein à l'insertion professionnelle. La Mission Locale travaille pour cela

LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS & L'ACCÈS AUX DROITS (suite)

en lien avec la TAG et la SNCF et délivrons aux jeunes qui en font la demande, des attestations. Par la suite, soit la Sémitag, soit la SNCF, statuent sur les demandes instruites par les conseillers référents après vérification des critères d'éligibilité, et les jeunes se voient délivrer une carte qui leur permet de bénéficier d'une réduction significative sur le réseau de la Sémitag, et d'une réduction de 75% sur les billets TER (hors TGV). En 2019, la Mission locale lancera un chantier plus vaste sur cette question afin d'encourager la mobilité douce et d'aider aux changements de représentation des jeunes sur les modes de déplacement.

95% des demandes instruites ont été acceptées

> LES AIDES FINANCIÈRES :

Afin de soutenir ponctuellement un jeune par une aide financière dans son parcours professionnel et de vie, la Mission Locale de Grenoble peut constituer des demandes d'aides financières : le FAJ ou le FAJU (Fonds d'aide aux jeunes – d'urgence). La demande est toujours préparée par le conseiller pour exprimer le besoin de l'aide financière. Cette demande permet de faire un état du budget, de relater la situation du jeune et des perspectives d'insertion professionnelle. La Mission Locale est également présente sur les commissions mensuelles animées par le service Cohésion sociale de la Métro. Ces demandes demeurent ponctuelles et peuvent venir en complément d'autres rémunérations, notamment en cas de retard de versement et pour ne pas mettre en péril le parcours du jeune : entrée en formation, mobilité, logement, accès aux soins etc.

142

Dossiers instruits pour une moyenne de 160€ attribués par demande

> LA SANTÉ

En 2018, la conseillère en charge de la thématique Santé a été absente un certain temps (congés maternité), et le transfert s'est alors porté vers une assistante administrative, afin de conserver un lien minimal avec la CPAM, dans le cadre de la convention de partenariat PSJ. C'est ainsi que nous avons facilité l'affiliation à la CPAM de 250 jeunes accompagnés dans le cadre de la Garantie Jeune.



LES ATELIERS COLLECTIFS

Pour compléter l'accompagnement individuel, la Mission Locale de Grenoble a consolidé en 2018 des ateliers collectifs dans les fonctions essentielles des missions locales : l'orientation, la formation et l'emploi.

> LA FORMATION :

La Mission Locale de Grenoble a renforcé en 2018 sa permanence Formation afin de garantir pour les jeunes accompagnés un accès à l'information sur cette thématique et la construction de parcours de formation cohérents. Cette permanence hebdomadaire informe et conseille les jeunes suivis à la Mission Locale sur les actions de formation et apporte une expertise auprès des conseillers sur l'offre de formation et la prise en charge financière possible. De plus, la référente formation participe aux instances locales et régionales pour effectuer de la veille sur les dispositifs de formation en lien avec la région AURA et Pôle Emploi. La diminution importante de places de formation financées en direction de du public cible, a conduit la Mission Locale, courant 2018 à repenser son mode d'accompagnement des

jeunes vers la formation et à renforcer ses liens avec Pôle Emploi afin d'offrir des opportunités réelles aux jeunes : mise en place d'une référence VAE et POE, organisation de permanences parcours Sup afin de renforcer le retour en formation initiale et autoriser les jeunes (notamment les bacheliers) à envisager une suite de parcours vers l'enseignement supérieur.

En 2018 :

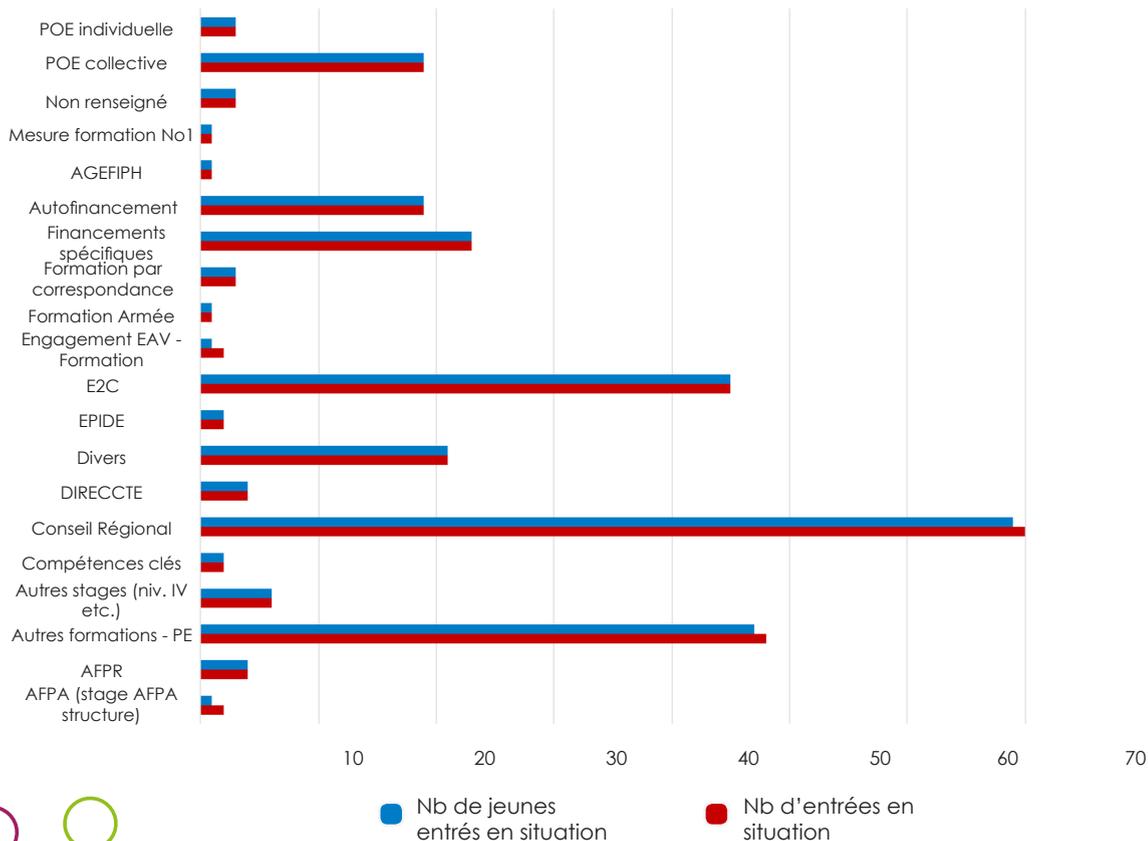
111 prescriptions pour **73** jeunes reçus dont 31 en entretien individuel

148 contacts «formation»

25 permanences

264 jeunes entrés en formation

81 jeunes en retour formation initiale



LES ATELIERS COLLECTIFS (suite)

> L'ORIENTATION

Le travail et la réflexion autour du projet professionnel est essentiel et permet aux jeunes de se sentir acteurs de leur parcours, de se projeter et de prendre confiance en leurs capacités, leurs envies et leurs compétences. L'atelier Orientation a donc été renforcé en 2018 à raison d'un atelier hebdomadaire et plusieurs nouveaux conseillers ont pu participer à l'animation, à l'amélioration des contenus et au suivi des jeunes participants.

L'atelier se déroule en 4 temps :

- **1ère séance** : Présentation des participants avec un portrait croisé et mise en œuvre du jeu « Les Iles » : Choix de mots correspondant à 3 catégories (iles) > Ce que je veux avoir dans ma vie Professionnelle + Ce que je veux éviter + Ce que j'ai déjà.

Chacun des participants présente ses mots et échange avec le groupe.

L'atelier se conclue en demandant aux participants de réfléchir à une expérience positive (personnelle ou professionnelle) pour la prochaine séance.

- **2ème séance** : AEQC (Anecdote Expérience Qualité Compétences). Chaque participant a en tête son expérience positive dont il est fier. Les jeunes travaillent en binôme afin de faire une présentation croisée. L'objectif est que les participants puissent échanger à la suite du récit de l'anecdote et qu'ils puissent faire ressortir les qualités, les savoir-être en lien avec l'expérience positive. L'animateur s'appuie sur les 13 compétences fortes.

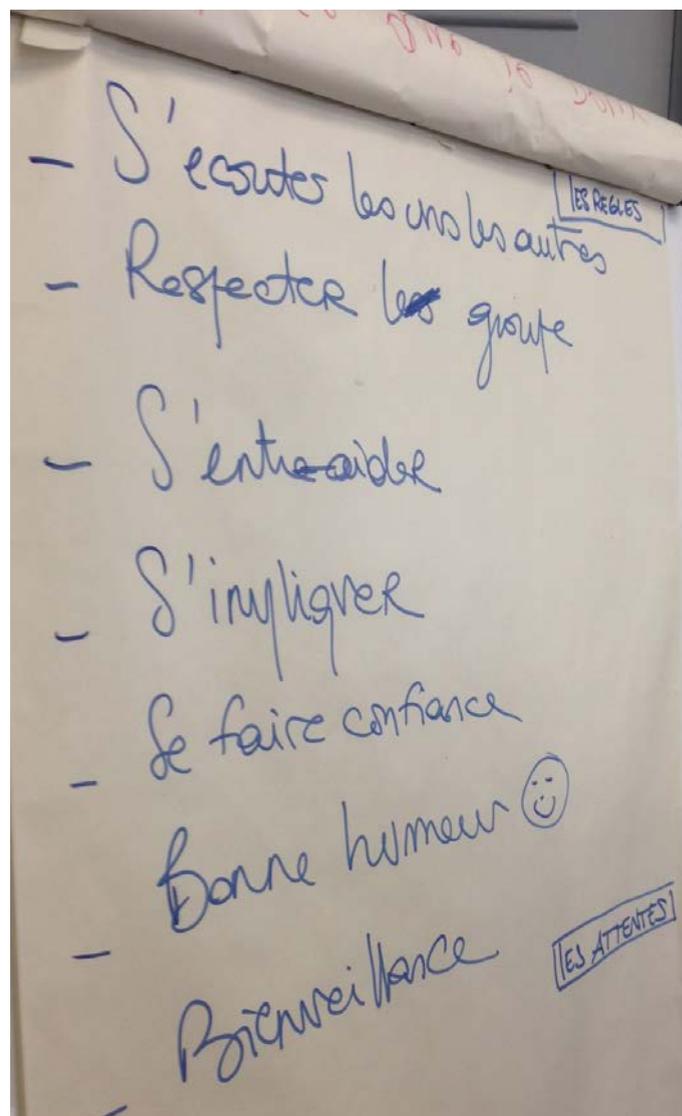
L'objectif est de présenter un ou deux tests et d'en indiquer d'autres à réaliser chez eux ou en atelier (Pass'Avenir, Explorateur des Métiers...). En fonction des résultats, l'animateur peut imprimer les fiches métiers correspondantes qui serviront de base de travail pour la suite.

Pour conclure la séance, les participants doivent pour chacun des métiers choisis, argumenter sur ce qui les intéresse dans ce métier ainsi que ce qui ne les intéresse pas. Les animateurs rebondissent sur «l'exercice des Iles», les deux étant complémentaires.

- **3ème séance** : Retour de chacun sur les fiches métier. Enquête Métier : Brainstorming et réalisation d'une enquête puis mise en scène par les participants et les animateurs de situation « comment présenter une enquête Métier à un employeur / salarié ».

Les participants réalisent pour chacun des métiers choisis, une enquête métier d'ici la dernière séance.

- **4ème séance** : Retour de chacun sur leurs enquêtes Métiers, travail sur les compétences acquises et transférables, et préparation d'un plan d'action pour la suite du parcours.



LES ATELIERS COLLECTIFS (suite)

> LE FLUX

En 2018, afin d'informer et de conseiller les jeunes sur des questions liées à l'orientation, la formation et l'emploi, ainsi que répondre aux questions liées à un parcours d'insertion professionnelle, la permanence sur le flux appelée Mod'emploi (mise en place en 2017) a continué et sera revue en 2019. Trois conseillers ont été mobilisés chaque matinée sur cette permanence en 2018. Les différents sujets abordés lors de cet accueil sur le flux du mardi au vendredi sont très variés, du financement de formations à la mobilité géographique ou à la consultation d'offres. Suite au déploiement de l'offre de services interne à la Mission Locale, il était difficile de mobiliser deux à trois conseillers pour animer cet atelier. Ce dernier a donc été remplacé fin 2018, par une permanence sur le flux animé par un conseiller en insertion professionnelle chaque matin dans le hall d'accueil.

**151 ateliers mod'emploi pour
683 événements & 461 jeunes**

> L'EMPLOI

Afin de favoriser l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, huit nouveaux ateliers collectifs et un accompagnement spécifique ont été mis en place tout au long de l'année 2018 par les quatre conseillers du service emploi. Chaque atelier a des objectifs propres et permet aux jeunes d'envisager leur recherche d'emploi de manière ludique.

- **Atelier Pitch** : Permettre de parler de ses compétences et prendre confiance pour ses entretiens, identifier ses atouts, prendre le temps de réfléchir sur son parcours et aider à la construction du CV en amont. Savoir se présenter de manière percutante, favoriser l'expression du jeune et lui permettre de prendre sa place dans le collectif.

- **Atelier Réseau** :

Comprendre l'importance du réseau et du marché caché ; comprendre ce qu'est un réseau, son intérêt et savoir se situer dans un réseau professionnel ; construire son propre réseau, le consolider, l'entretenir ; favoriser l'expression du jeune, découvrir les réseaux sociaux professionnels.

- **Atelier CV** : Permettre au jeune de créer son CV ou de le mettre à jour et le rendre plus attractif auprès du recruteur ; comprendre l'intérêt du format PDF ; personnaliser le CV en fonction de l'offre d'emploi identifiée ; permettre au jeune d'accéder à son CV en ligne via l'outil CVdesigner et de le dupliquer / modifier ; favoriser l'autonomie du jeune dans la création de son CV grâce à des outils intuitifs et faciles d'utilisation ; permettre à chacun de mieux identifier ses qualités et compétences et gagner en confiance dans sa recherche d'emploi.

- **Atelier « Prêt à l'emploi »** : Aider les jeunes à mieux se connaître (points forts / points faibles ; savoir-faire / savoir-être) ; mobiliser les participants pour qu'ils enrichissent leur « passeport de compétences » ; favoriser la prise de parole en public ; installer la bienveillance au sein du groupe .

Comprendre le contenu d'un CV et les attentes d'un recruteur ; trier et hiérarchiser les informations requises ; réaliser l'importance de la personnalisation ; construire sa lettre de motivation, comprendre le concept du « marché caché » et son importance, comprendre ce qu'est un réseau professionnel et son intérêt, réaliser la plus-value des forums et enquêtes métiers pour sa recherche d'emploi.

- **Atelier simulation d'entretien** : Maîtriser sa présentation et connaître son pitch, ; savoir argumenter et prendre confiance ; s'entraîner en situation réelle ; bénéficier du regard croisé des participants et des professionnels pour ajuster/ adapter / faire évoluer son discours ; savoir se

LES ATELIERS COLLECTIFS (suite)

présenter de manière percutante. Cet atelier permet de favoriser l'expression du jeune, de prendre sa place dans le collectif, se sentir valorisé en tenant des rôles différents (recruteur, observateur, candidat) et permet de cibler une offre en lien avec le projet professionnel.

- **Atelier Postul'emploi** : Prendre connaissance des offres internes de la Mission Locale de Grenoble, savoir où chercher des offres d'emploi, savoir comment s'y prendre si on ne trouve pas d'offre (candidature spontanée, recherche sur la Bonne Boite, etc.) ; être aidé pour postuler si le jeune ne sait pas comment s'y prendre alors qu'il a identifié une offre ; faire connaître son projet au service emploi et aux autres participants et ainsi étendre son réseau professionnel ; se tenir au courant des actualités emploi (forums, recrutements en cours..).

- **Atelier Alternance** : Prendre connaissance des offres internes de la Mission Locale de Grenoble et d'être mis en relation ; finaliser la validation de son

projet en alternance ; savoir où chercher des offres en alternance, connaître les OF qui proposent de l'alternance ; savoir comment chercher si on ne trouve pas d'offres (candidature spontanée, recherche sur la Bonne Boite) ; comprendre les enjeux et la spécificité de la recherche d'un contrat en alternance ; faire connaître son projet à la référente alternance et aux autres participants et ainsi étendre son réseau professionnel ; s'organiser dans le temps et acquérir une méthodologie, être au courant des actualités alternance (forum spécifique, réforme, etc.).

- **Atelier « L'Entreprise et moi »** : Se préparer et s'adapter aux attentes de l'entreprise ; connaître les codes du monde professionnel ; faciliter l'intégration en entreprise et le recrutement ; comprendre l'importance des savoirs être dans sa recherche d'emploi ; connaître ses droits et devoirs en tant que futur salarié ; favoriser l'expression du jeune.



LES DISPOSITIFS

En 2018 :

290
JEUNES

sont entrés dans le dispositif Garantie Jeune dont

42%

issus d'un QPV.

850
JEUNES

sont entrés dans le dispositif PACEA dont

34,2%

issus d'un QPV.

433
JEUNES

sont entrés dans le dispositif PPAE dont

30%

issus d'un QPV.

FOCUS

LE DISPOSITIF GARANTIE JEUNE

En 2018, la Mission Locale de Grenoble a poursuivi la mutualisation du dispositif garantie jeunes au sein de l'association Réussir Ensemble. Le contenu du SAS a été consolidé et le suivi des jeunes post SAS renforcé, tout en maintenant un lien toujours plus étroit avec le monde économique. Les jeunes intégrant la GJ sont accueillis comme s'ils étaient de nouvelles recrues ; ils ont donc déjà franchi une étape avec succès. L'accueil le premier jour, le formalisme de la lecture du règlement intérieur, le message de la directrice bienveillant et exigeant, posent un cadre différent de ce qu'ont vécu les jeunes jusqu'alors. Les attentes du dispositif sont exposées clairement, de même que le postulat « chacun est employable ». Les employeurs partenaires jouent le jeu et participent à des présentations métiers, ouvrent

leurs portes lors des visites d'entreprises et livrent conseils et avis sur le monde du travail. Le SAS GJ prévoit un stage dès la 3^{ème} semaine, le work-first est immédiat. L'articulation entre accompagnement collectif et accompagnement individuel s'organise à partir des besoins des jeunes. Plus les difficultés sont lourdes, plus l'accompagnement individuel est soutenu. Nous évaluons à 1/3 les jeunes pour lesquels les situations nécessitent plus de moyens et de temps. Pour accompagner au mieux les jeunes dans leurs difficultés, la Mission Locale a tissé des partenariats avec différentes structures, notamment avec les travailleurs sociaux qui étaient en lien avec les jeunes avant leur entrée en GJ ou bien elle les sollicite pour mettre en place un co-accompagnement durant la GJ. La PMSMP est activée dès le début de la Garantie Jeunes

car elle fait partie intégrante du SAS. Il leur est demandé dès la 3^{ème} semaine de SAS, d'être en situation de stage. Rares sont ceux qui ne trouvent pas de stage. Si tel est le cas, un plan d'action quotidien est mis en place avec les conseillers. L'accès à l'Emploi des Jeunes Garantie Jeunes a été fortement favorisé par la mission de Chargée de Développement économique.

Ainsi les chiffres attestent d'une réussite avec des hausses significatives :

L'évolution globale des chiffres d'accès à l'Emploi entre 2016 et 2018 est de 79%. Cette évolution est continue. Elle affirme la réussite de la mission de Développement Economique financée par la CDC.

La dynamique apportée par cette action permet aux jeunes et à l'équipe de bénéficier d'un réseau d'employeurs aujourd'hui performant.



Zoom sur la Garantie Jeune «Réfugiés»

30 jeunes réfugiés (BPI) ont intégré la GJ : Une première promotion en mai 2018 et la seconde en septembre 2018. L'accompagnement collectif comprend une co-animation d'ateliers à visée professionnelle et linguistique. Une enseignante de FLE est employée à temps plein sur cette action. En **9 semaines de SAS collectif**, les jeunes ont bénéficié de **130 heures de français** chacun et **100 heures d'ateliers professionnels**. Au terme des 9 semaines de collectif l'accompagnement se poursuit de manière plus individuelle. Des sociétaires de la légion d'honneur ont été sollicités à 4 reprises pour transmettre aux réfugiés les valeurs de la République et de laïcité et les soutenir dans leur parcours. Nous avons mis en place un parrainage de chaque promotion par un professionnel : RH Carrefour et Directrice Foyer jeunes Travailleurs. Des partenaires ont accepté de travailler avec nous dans l'accompagnement des jeunes :

Manpower, Caisse d'Epargne Rhône Alpes, Apprentis d'Auteuil, La salle à Manger, Insaïr 38, Afpa, UMIJ et CHJ, La relève, France Horizon, Plateforme mobilité, ISBA, L'Appart, Amicale du Nid, Méliès, Festin des idiots, Mission Montagne, Carrefour, Greta, CAPEB, Orange solidarité, Casemate.

L'ensemble de ces partenaires ont permis de valoriser les réussites et d'organiser des temps forts :

- Juin 2018 : Sortie Montagne
- Journée de la solidarité Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Assemblée générale et témoignages

- Juillet 2018 : Repas convivial préparé par les jeunes à La Salle à Manger
- Sept. 2018 : Premiers contrats signés
- 29/11/18 : Talents de la GJ

Un suivi régulier des situations individuelles est réalisé par les conseillers auprès des référents sociaux de chaque jeune. Un partenariat a été créé avec INSAIR 38 pour les jeunes réfugiés ne bénéficiant plus de suivi social (fin d'accompagnement par les structures de demande d'asile). Ces jeunes ont pu par cet accompagnement renforcé progresser, à la fois dans l'apprentissage du français, mais également dans leur connaissance du monde économique.

En termes de résultats, nous pouvons noter au niveau professionnel :

- 2 contrats de professionnalisation
- 1 contrat en alternance
- 1 entrée en formation
- 43 stages réalisés ou en cours ou signés
- 18 CDD dont 4 missions intérimaires



4

L'OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DES ENTREPRISES ET DU MONDE ECONOMIQUE



④ — L'offre de services à destination des entreprises et du monde économique

L'APPUI AU RECRUTEMENT & À L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS L'EMPLOI

La Mission Locale de Grenoble a un partenariat dynamique avec les entreprises de son territoire, qu'elle mobilise pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, ...) tout en répondant aux besoins des entreprises partenaires. La Mission Locale fournit ainsi un appui au recrutement de candidats jeunes en évaluant et formalisant les demandes et en recrutant des employeurs. Ses équipes informent et conseillent les employeurs sur l'emploi des jeunes, la formation et la RSE. La Mission Locale propose une aide au maintien des jeunes dans l'emploi si cela est jugé nécessaire et suit précisément la phase d'intégration du jeune au sein de l'entreprise.

À la demande du jeune ou de l'employeur, elle intervient pour sécuriser les situations professionnelles. Pour assurer cet appui au recrutement, la Mission Locale dispose d'outils et de dispositifs : le parrainage, les contrats aidés, l'immersion en entreprise, la POE ou le CARED. Ainsi, elle construit avec les entreprises des réponses à leurs besoins afin de développer l'accès des jeunes à l'emploi.

> LE PEC

Le contrat Parcours Emploi Compétences a été mis en œuvre pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché de l'emploi. L'Etat a autorisé la signature de 39 PEC par la Mission Locale de Grenoble pour l'année 2018. La désignation d'une référente « contrats aidés » a facilité la mise en œuvre de ce dispositif en 2018, en assurant la gestion de l'intégralité de la procédure PEC. Ce dispositif offre la possibilité aux prescripteurs de prospecter les employeurs du secteur non marchand lorsqu'ils jugent pertinents d'inclure un contrat aidé dans le parcours d'un jeune. A contrario, les employeurs peuvent se manifester auprès de la Mission Locale

lorsqu'ils souhaitent déposer une offre d'emploi PEC ou recruter un candidat qu'ils ont au préalable sélectionné.

34 PEC signés
2 ruptures anticipées
3 reports à janvier 2019

Lorsque le recrutement est finalisé, la Mission Locale convient d'un entretien tripartite afin de contractualiser les engagements réciproques des parties et formaliser la convention PEC. L'annexe au cerfa, transmise lors de cet entretien, permet de synthétiser les compétences que le jeune sera amené à mobiliser durant son contrat. Ce document sert également de support lors des bilans réalisés à mi-parcours et deux mois avant la fin du CDD.

Nous observons un démarrage lent des prescriptions pouvant s'expliquer par le taux de prise en charge inférieur à celui des EAV. De plus, seuls les employeurs du secteur non marchand sont concernés par la mesure, ce qui impacte considérablement le nombre de prescriptions. Toutefois, au regard du faible volume, le suivi est facilité et de meilleure qualité. La désignation d'un tuteur dès la signature y contribue également. De plus, la gestion des PEC (cerfa et suivi) par un référent unique améliore la gestion administrative des dossiers.

Les contrats aidés sont une étape incontournable et positive pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.



> L'IMMERSION EN ENTREPRISE

FOCUS

L'IMMERSION EN ENTREPRISE VUE PAR UN CONSEILLER

« La PMSMP est un outil d'immersion en entreprise (stage) qui permet à des jeunes inscrits à la Mission Locale d'effectuer des périodes d'intégration afin de découvrir des métiers, confirmer un choix professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Au-delà de l'aspect technique propre, nous officialisons cette période par la validation d'une convention indiquant dates, horaires, tâches allouées etc. afin d'assurer une légalité administrative et une couverture du jeune par une assurance. Ce cadrage contractuel, tout à fait indispensable, ne permet pas à lui seul, de s'assurer du bon déroulement d'une PMSMP. Nous avons pu remarquer au fil du temps que l'enjeu pour une efficacité optimale était d'arriver à lier les deux parties (jeune et employeur), pour que l'un ait envie d'apprendre et de gagner en connaissances et que l'autre ait envie de faire partager son savoir, et soit attentif à son « stagiaire ».

En amont de cette période, le rôle du conseiller ne se limite pas à une simple validation administrative de convention. Il est justement d'initier et de faire naître ce type de fonctionnement en aiguisant la curiosité du jeune, en lui indiquant les côtés attrayants du métier testé, en le rassurant sur ses capaci-

tés, et en cadrant les objectifs et les attentes mutuelles. Renforcer cette motivation, et prévenir les éventuelles mauvaises représentations et autres malentendus permettra souvent d'éviter certains écueils. Nous pourrions communément appeler ça du coaching mais ce n'est que notre métier.

Le fait d'indiquer aux jeunes l'attitude de base qu'il faut avoir en entreprise en tant que stagiaire, s'avère souvent salutaire. Il s'agit surtout de préparer et d'amorcer au mieux les enjeux liés à cette rencontre et à cette période, en étant un minimum prévenant.

C'est cette spécificité d'intervention propre aux Missions Locales qui fera la différence dans bien des cas, entre une période bien engagée, à la finalité positive et constructive, et une période peu utile, sauf pour écarter une piste de métier.

Utiliser cet outil en jetant une pièce en l'air du style « réussira, réussira pas ?, conviendra, conviendra pas ??? » sans un minimum de préparation ne serait ni professionnel, ni crédible aux yeux de tous.

N'oublions jamais que nous avons souvent à faire à des débutants, peu rompus au monde de l'entreprise. Tous ces jeunes ont forcément des représentations ; à vérifier et à rectifier si

nécessaire, pour faire en sorte que les choses se passent au mieux pour tous. L'idéal évidemment serait de pouvoir influencer de même avec les employeurs, en les considérant comme « partenaires privilégiés ». Un contact téléphonique est néanmoins toujours intéressant pour engager au mieux cette période et une grille d'évaluation écrite à l'issue du stage, nous permet aussi d'en mesurer la pertinence et l'efficacité.

C'est en cela que les missions locales jouent un rôle majeur dans l'intégration des jeunes en entreprise, car qui pourrait leur communiquer ces petits détails "trucs et astuces", et autre mise en confiance qui font bien souvent la différence ?

Cette étape du parcours est souvent indispensable, pour enchaîner sur des validations de projet permettant l'accès à des financements de formations qualifiantes. Bon nombre de contrats sont signés suite à ces périodes, l'ensemble des acteurs étant alors bien convaincus que la collaboration sera fructueuse. »

David GANDIT, Conseiller Emploi / Formation

④ — L'offre de services à destination des entreprises et du monde économique

> L'ALTERNANCE

Pour valoriser l'Alternance comme un tremplin vers l'emploi, la Mission Locale de Grenoble a mis en place des actions spécifiques « Alternance » afin de compléter l'accompagnement PAVA mutualisé avec d'autres missions locales du bassin grenoblois en 2018. L'intérêt est de garantir ainsi à un grand nombre de jeunes d'accéder à l'alternance et d'être suivis dans l'emploi au moment de leur prise de poste.

Rallye Alternance

11 jeunes de la MLG présents
130 entreprises visitées
48 offres d'alternance collectées

Job Dating Alternance

43 jeunes de la MLG présents
100 offres d'emploi disponibles

Soirée Alternance

20 jeunes de la MLG présents
10 tuteurs entreprise

Programme d'Accompagnement Vers l'Alternance (PAVA)

85 jeunes de la MLG suivis dont
22 en alternance à la fin du PAVA



2018 :

111 jeunes en alternance pour
99 offres collectées

86 offres en apprentissage

13 offres en contrat de professionnalisation

④ L'offre de services à destination des entreprises et du monde économique

LA PROSPECTION

Le service emploi de la Mission Locale de Grenoble a déployé en 2018 un plan de prospection afin d'identifier de nouveaux partenaires. Pour cela, elle a travaillé en séminaire pendant deux jours afin de réaliser une plaquette de prospection « commerciale » lui permettant de centraliser tous les arguments nécessaires en direction des entreprises. Ainsi, la Mission Locale propose aux entreprises de les accompagner dans toutes leurs démarches liées au recrutement mais également dans la mise en valeur de leurs métiers, l'animation de leur politique RH ou le développement de leurs réseaux professionnels.

La Mission Locale présente ainsi son offre de services autour de 4 axes majeurs :

• Révélateur du potentiel et des talents des jeunes

Connaissance, repérage et coaching des candidats, révélation du potentiel des jeunes au travers de l'accompagnement collectif, pluralité des profils, des compétences, des personnalités, formation des jeunes au travail en équipe et à la coopération

• Expertise dans les thématiques « emploi et formation »

Connaissance pointue des différents types de contrats et des mesures, gratuité du service et haut niveau d'exigence, suivi personnalisé tout au long du contrat, relation de confiance

• Gestion complète d'une procédure de recrutement

Ecoute attentive et personnalisée des besoins de l'entreprise, interlocuteur unique, aide à la rédaction de la fiche de poste, gain de temps et pré-sélection des candidats, suivi dans l'emploi

• Appui à la mise en œuvre d'une politique RSE

Animation des collaborateurs dans le cadre de la politique RSE, appartenance à un réseau d'entreprises engagées, valorisation des métiers, accroissement de la visibilité de l'entreprise sur son territoire.

Le plan de prospection s'est aussi attaché à aller à la rencontre des entreprises proposant des emplois

sur les métiers en tension : industrie, aide à la personne, bâtiment. Une journée par semaine est dédiée à la prospection. L'atout majeur réside aussi dans le fait de préparer en amont les candidats, ce qui garantit un service de qualité auprès des entreprises : les conseillers Mission Locale présentent des candidats motivés, préparés, ciblés au travers de leurs savoirs être, de leurs compétences, de leur formation ou tout simplement de leurs envies de rejoindre une entreprise.

Un plan de prospection combiné à une chaîne d'ateliers emploi a permis à **1 110 jeunes d'intégrer une situation emploi, à 111 jeunes de signer un contrat en alternance, à 505 jeunes d'effectuer une immersion en entreprise ainsi que de collecter 460 offres d'emplois.**

630 services

entreprises collectés

271 entreprises
en contact

1 110 situations emploi

1 128 PMSMP signées
pour **505 jeunes**



④ — L'offre de services à destination des entreprises et du monde économique

Les entreprises qui ont rejoint la Mission Locale en 2018 ou qui ont participé pleinement à ses actions :



La Mission Locale de Grenoble, c'est :

Analyse de vos besoins

Conseil en recrutement

Pré-sélection des candidats

Suivi individualisé

Promotion de vos métiers

3500 jeunes accompagnés
1000 mises à l'emploi
120 jeunes en alternance
1440 nouveaux inscrits
Plus de 25 actions menées en partenariat



Une équipe experte et disponible à votre service !

Catherine BELIJAR AMADIEU, Responsable du Service Emploi & des partenariats
 catherine.belijar-amadiou@ml-grenoble.org, 06 28 09 45 56

Aurélien NAWROSKI, Conseillère Relation Entreprise, Expertise juridique & contrats
 aurelie.nawroski@ml-grenoble.org, 04 76 86 58 58

Sophie ABONNENC, Conseillère Relation Entreprise, Référence Industrie & Commerce
 sophie.abonnenc@ml-grenoble.org, 04 76 86 58 58

Clément METREAU, Conseiller Relation Entreprise, Référence ESS & Associations
 clement.metreau@ml-grenoble.org, 04 76 86 58 58

Sophie GUIQUET, Conseillère Relation Entreprise, Référence Alternance
 sophie.guiguet@ml-grenoble.org, 04 76 86 58 58



Un acteur ressource qui vous accompagne dans vos recrutements mais également dans la mise en valeur de vos métiers, l'animation de votre politique RH ou le développement de vos réseaux professionnels

- **Révéléateur du potentiel et des talents des jeunes**
 Connaissance, repérage et coaching des candidats, révélation du potentiel des jeunes au travers de l'accompagnement collectif, pluralité des profils, des compétences, des personnalités, formation des jeunes au travail en équipe et à la coopération
- **Expertise dans les thématiques « emploi et formation »**
 Connaissance pointue des différents types de contrats et des mesures, gratuité du service et haut niveau d'exigence, suivi personnalisé tout au long du contrat, relation de confiance
- **Gestion complète d'une procédure de recrutement**
 Ecoute attentive et personnalisée des besoins de l'entreprise, interlocuteur unique, aide à la rédaction de la fiche de poste, gain de temps et pré-sélection des candidats, suivi dans l'emploi
- **Appui à la mise en œuvre d'une politique RSE**
 Animation des collaborateurs dans le cadre de la politique RSE, appartenance à un réseau d'entreprises engagées, valorisation des métiers, accroissement de la visibilité de l'entreprise sur son territoire

Rejoignez notre réseau d'entreprises engagées !



Mission Locale de Grenoble, 16 Boulevard Agutte Sambat, 38000 Grenoble



5

ÉVÉNEMENTS, PROJETS
& ACTIONS SPÉCIFIQUES

LES JOBDATINGS

4 jobdatings dans les **QPV**

12 actions de recrutements
& jobdating en 2018

Le Job Dating est un concept original qui donne sa chance à tous les candidats sans passer par la présélection du CV. Inspiré du Speed Dating, il permet aux candidats et recruteurs de se rencontrer entre 8 à 10 mn. Bien apprécié des deux parties, il permet pendant en général une demi-journée de pouvoir rencontrer un maximum de candidats et d'enrichir son sourcing. Du côté des jeunes, cela permet de démarcher un maximum d'employeurs sur un format court et sans passer par une pré-sélection qui parfois peut leur être défavorable.

Plusieurs actions de recrutements ont eu lieu au cours de l'année 2018. Des informations collectives suivies de sessions de recrutement et des Jobs Datings au sein de la Mission Locale, mais également au sein des quartiers QPV de la ville avec le dispositif Aller-vers.

En amont de ces recrutements, les conseillés ont préparé un certain nombre de jeunes à l'entretien en les aidant à répéter leur « pitch » (moyen de se présenter à l'employeur en moins de 2 mn en réponse à la question « Parlez-moi de vous »).

Au niveau des sorties positives, le chiffre est assez compliqué à établir, du fait des retours employeurs difficiles à avoir. Au niveau de la qualité, les jeunes préparés en amont décrochent très souvent une mission intérim à la sortie. Les entreprises et agences d'Intérim apprécient particulièrement ce format, qui leur permet de pouvoir rencontrer un grand nombre de candidats.

Les retours des entreprises sont positifs car elles renouvellent leur désir de participer à nouveau à l'issue des actions.

La principale difficulté est de préparer les jeunes aux entretiens, travailler le « pitch » pour mieux se valoriser, savoir répondre aux questions de l'employeur et surtout savoir prouver sa motivation.

La Mission Locale a souvent à ce niveau là des retours d'employeurs lui disant que certains jeunes n'étaient pas assez préparés, ou encore le style vestimentaire n'était pas adéquat. Cela lui permet de montrer au jeune l'intérêt de savoir se présenter et lui rappeler que lors des entretiens il y a des codes à respecter.

L'action du Job Dating est une réussite car elle permet de montrer que la Mission Locale est un acteur incontournable de l'emploi et elle aide à pérenniser les liens avec les entreprises du bassin grenoblois. Cette action est facilitante pour le public et permet une meilleure inclusion. Elle bouscule également les représentations des jeunes vis-à-vis de l'entreprise. Elle donne un nouvel élan à la recherche d'emploi.

486 jeunes

vus sur les événements emploi (forums, jobdating, etc.)

JOB DATING AU PATIO
105 jeunes présents et 18 entreprises impliquées



JOB DATING MISTRAL
56 jeunes présents
& 20 partenaires impliqués



JOB DATING RANDSTAD
32 jeunes présents



LES FORUMS MÉTIERS



Un forum des « métiers de demain » dans le cadre de la semaine nationale des Missions Locales a été organisé en Mars 2018 et a réuni 49 jeunes et 17 partenaires autour de tables rondes afin de sensibiliser les participants aux opportunités d'emploi dans les métiers numériques

et industriels de demain, notamment le transport par câbles. A la suite de ce temps fort, une visite sur site avec l'entreprise Gimar Montaz Mautino a eu lieu en avril 2018 pour découvrir concrètement le transport par câbles à laquelle ont participé 20 jeunes. La visite d'une usine et de la station d'Autrans avec le directeur des pistes a permis aux jeunes d'envisager une orientation professionnelle nouvelle.

Un forum « métiers du commerce »

organisés en 2 temps avec Pôle Emploi en septembre et novembre 2018 a permis de réunir une quarantaine de participants et de 15 partenaires autour de tables rondes sur les métiers de la vente alimentaire, du prêt à porter et du commerce du sport afin d'ouvrir les horizons professionnels des jeunes accompagnés. Un jobdating « Commerce »



a suivi et réunit près de 45 jeunes, 15 entreprises et 21 situations d'emploi concrètes.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

> LE PARRAINAGE

La Mission Locale de Grenoble s'est engagée dans le parrainage depuis de nombreuses années car c'est un axe essentiel pour rapprocher entreprises et jeunes, décrocher les milieux et changer

En 2018 :

2 matinées
26 parrains
24 filleuls

les représentations des uns et des autres. Le but du parrainage est qu'un professionnel volontaire et travaillant dans une entreprise, une association ou une collectivité devienne parrain d'un jeune. Le parrain va alors conseiller son filleul, être vigilant sur ses difficultés et l'aider à les surmonter. Ce professionnel engagé lui ouvre alors son réseau et partage ses expériences, il fait écho à ses questions et ses envies, l'aide à identifier ses atouts et ses faiblesses et permet au final de valoriser le parcours du jeune.

En 2018, la Mission Locale a innové en mettant en place des sessions de « **parrainage dating** » : Durant une semaine, des jeunes volontaires (futurs filleuls) sont coachés (refaire son CV, se préparer à l'entretien, se munir de cartes de visites) en vue du jour du Parrainage Dating. En amont, elle fait appel à ses partenaires pour leur proposer de suivre un ou une jeune sur une période de 6 mois à 1 an et d'assurer un suivi régulier. L'action se passe au cours d'une matinée où futurs filleuls et parrains se rencontrent sous le format d'un speed-dating. A la fin de ces rencontres, chacun émet ses préférences et les « couples » Parrains/Filleuls sont formés. Chacun signe alors une lettre d'engagement dans laquelle sont décrits le déroulement et le but du parrainage : « la charte du parrainage ».

L'action doit être poursuivie, avec quelques ajustements sur 2019 pour permettre un meilleur lien

filles/parrains dans la durée et une prospection plus large.

Insertion des filleuls suite au parrainage



> CAP VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

L'objectif de cette action est de proposer un coaching intensif pour un petit groupe de jeunes en amont d'un événement lié à l'emploi. L'action « Cap Vers le monde de l'Entreprise » est déployée sur une semaine et mobilise environ une douzaine de jeunes. Elle est systématiquement associée à un événement (Ex : Visite d'entreprise, Job Dating). Chaque session débute par une activité de cohésion pour permettre aux jeunes de faire connaissance et prendre confiance en eux. La Mission Loale utilise entre autre des cartes du jeu « Dixit » pour libérer et encourager la prise de parole en public et continue avec une présentation croisée.

La semaine se poursuit par des ateliers thématiques comme un atelier CV et carte de visite, un atelier pour pitcher son projet, une rencontre à l'ADIIJ pour un « challenge info », un atelier pour communiquer sur l'événement en cours (détail des offres d'emploi, contenu de l'action...) pour finir par l'événement de la semaine.

La 1^{ère} session a permis de tester et mettre en place le dispositif CAP et de pouvoir adapter le rythme des ateliers afin de garantir l'assiduité des jeunes. En effet, les conseillers ont observé une perte du public au fil des jours en raison

d'un agenda trop chargé. Il est plus confortable de mobiliser le public sur une demi-journée d'atelier. En moyenne, nous avons une perte de 20% des effectifs entre le 1^{er} jour de cohésion et l'événement de fin de semaine. Les semaines de coaching intensives optimisent la préparation des candidats et favorisent le développement de la confiance en soi.

De plus, l'entraide entre les participants devient de plus en plus significative au fil des jours.

Dans l'ensemble, de meilleurs résultats sont constatés en termes d'inclusion dans les entreprises et un retour positif des employeurs sur ce travail de préparation. La mobilisation dans la durée reste la principale difficulté (toute action confondue), mais une fois passée l'étape de la cohésion, la semaine se déroule sans difficulté. En somme, ces actions ponctuelles viennent compléter de façon efficace, le travail de suivi effectué durant l'année.

50 jeunes préparés via «Cap vers le monde de l'entreprise»

4 Sessions :

Session 1 :
Visite de l'entreprise Gimar
Mantaz Mautino

Session 2 :
Parrainage Dating

Session 3 :
Job dating spécial métiers
du commerce

Session 4 :
Parrainage Dating

> SPORT & INSERTION

L'objectif de cette action innovante en direction des jeunes QPV est de mobiliser l'outil « sport », notamment par la pratique et la mise en dynamique, pour permettre à des jeunes d'accélérer leur insertion professionnelle autour de 2 axes :

- travailler sur les savoir être nécessaires à l'accès à l'emploi,
- développer des compétences transversales, favorisant l'employabilité des bénéficiaires.

D'abord, des temps pour permettre la rencontre des jeunes QPV avec les acteurs de leur territoire sont organisés. Les échanges des jeunes avec les clubs sportifs de la ville (FCG, GF 38, Bruleurs de Loups) et leur réseau d'entreprises sont favorisés. Ce volet a été mis en œuvre en 2018 avec le Stade des Alpes, au cours d'un « Repas entreprises » qui a réuni 7 entreprises et 8 jeunes dans les salons, avec des échanges constructifs autour de la recherche d'emploi. Dans un deuxième temps, la Mission Locale a mis en place un forum d'accès aux droits à destination des publics 16-25 ans en parallèle d'un plateau de découvertes sportives (« Assure ta rentrée »). En juin 2018, au gymnase Malherbe,

avec le concours du Service Sport et Quartier de la ville de Grenoble et en présence de l'UMIJ, l'Epide, Réussir Ensemble et des services de la Mission locale (Formation, Mobilité, Emploi, ...), environ 80 jeunes ont pris part à un tournoi multisport et ont pu se renseigner sur un certain nombre de sujets liés à l'accès aux droits.

80 jeunes

principalement issus des QPV ont participé à cette action

Enfin, elle a décliné l'action « Mon but c'est l'emploi 2018 » d'Octobre à Novembre 2018 avec un groupe de 8 jeunes repérés et motivés pour s'investir dans une dynamique collective. Cette action a eu lieu sur 8 semaines et s'est découpées en différents temps : internat, travail autour du projet professionnel, mise en mouvement autour d'activités sportives et de montagne, période d'immersion et participation à des actions de recrutement. La notion de collectif, la remobilisation autour du projet professionnel, l'intervention de professionnels (agences d'intérim, recruteurs, chefs d'entreprises, ...) et la validation du projet sont autant de composantes de cette action.



©J. CASSEL-Marie

L'année 2018 en images ...



PERSPECTIVES 2019

L'année 2018, par le déploiement d'un service Emploi, la poursuite du développement de la Garantie Jeune, la conduite du changement opérée en interne et les évolutions au niveau de l'équipe de Direction, fut une année de consolidation, dans un contexte national incertain pour les Missions locales.

En 2019, plusieurs chantiers vont être poursuivis :

- En interne : arrivée d'une nouvelle Directrice, départ de l'association Réussir Ensemble et donc internalisation de la Garantie jeune,

- En externe : passage de la compétence « Insertion-Emploi » de la ville de Grenoble à Grenoble Alpes Métropole et transformation des modalités de financement en lien avec un audit régional réalisé en 2018.

Aussi, la Mission Locale retient cinq axes ou faits marquants qui vont guider notre action en 2019.

Tout d'abord, une réorganisation interne a permis la construction d'un nouvel organigramme. Souhaitant davantage d'équilibre entre les services, une meilleure lisibilité sur son offre de services, une meilleure répartition des compétences et la réduction de niveaux hiérarchiques, la Mission Locale a fait le choix de passer de 5 services (hors salariés mis à disposition de Réussir ensemble) à 4 pôles (en intégrant 8 nouvelles personnes). Ainsi, l'effectif de la Mission Locale est passé de 39 salariés à 41, tout en internalisant le service de la Garantie Jeune. Cette décision n'est pas sans impact pour les équipes et les fonctionnements pré-établis. Aussi, le défi en 2019 sera de permettre à l'ensemble des salariés d'exercer sereinement leurs missions dans cette nouvelle organisation.

En parallèle de ce nouvel organigramme, il a été décidé de remettre au cœur de la mission de Conseiller Emploi Formation niveau 2 la notion de référence. Ainsi, chaque salarié concerné s'est vu attribuer, après discussions individuelles, une thématique particulière. Ce choix a été guidé par un souci d'identification de la Mission Locale sur un certains nombre de champs périphériques à l'insertion professionnelle (Santé, Logement, Mobilité, Justice...) ou spécifiques à notre offre de droit commun (Décrochage scolaire, VAE, Alternance, Saisonnalité, ...).

Par ailleurs, la mission locale de Grenoble, partant d'un constat largement partagé de l'importance de la communication, notamment digitale, a recruté un

Community Manager. Début 2019, ses missions s'articulent autour de l'animation de nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter), de notre site internet et de notre page Youtube, la création de supports (affiches, flyers, ...), du soutien à la réalisation d'événements et l'appui à la communication interne. La Mission Locale espère, par ce biais, être visible du plus grand nombre, capter des publics en recherche d'insertion professionnelle et mieux communiquer avec les jeunes inscrits.

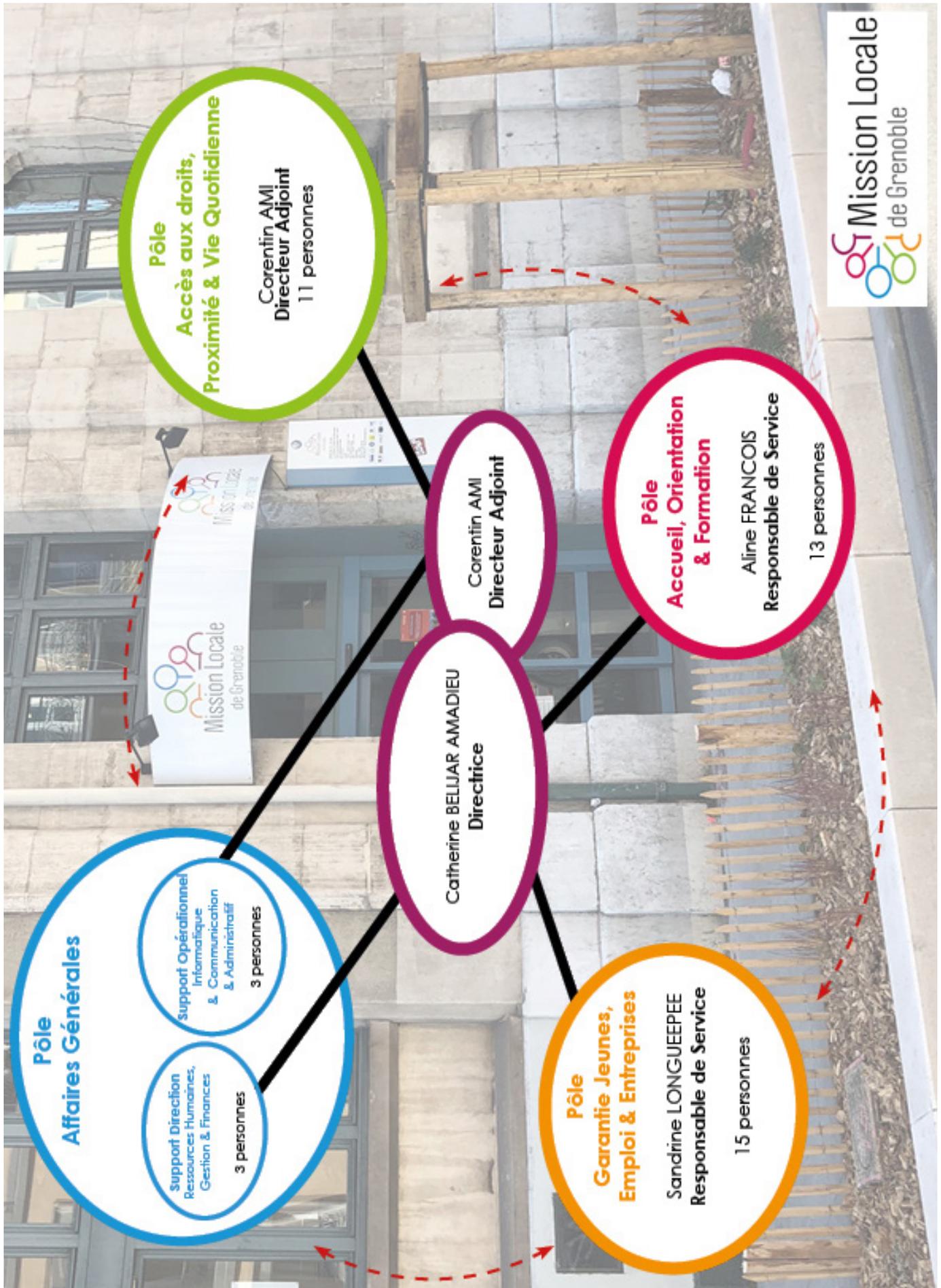
Ce point découle également d'une réflexion autour de l'accueil, et plus globalement du souhait de digitalisation pour cette fonction de la Mission Locale. En effet, la Mission Locale souhaite tendre vers une animation de son Espace Accueil qui permette aux jeunes, plus d'autonomie et de flexibilité. Pour cela, elle a fait le choix de replacer un Conseiller dans cet espace tous les matins, afin de pouvoir renseigner des jeunes sans rendez-vous sur des situations variées (signature de convention, relecture de CV ou lettre de motivation, renseignements sur la mobilité). En complémentarité, la Mission Locale va développer un système d'inscription en ligne et de services digitaux, qui permettront aux jeunes les plus éloignés de bénéficier de ses services directement depuis un ordinateur ou un smartphone.

Enfin, la Mission Locale a construit une réponse spécifique pour le public migrant. Il a été décidé de l'accueillir collectivement, dans une forme d'accueil universel, tout en ayant conscience des limites que leur octroient leurs titres de séjours. Cet enjeu « d'accueil pour tous » nous pousse à adapter nos modalités d'accompagnement, à rechercher des solutions alternatives et à travailler de concert avec de nombreux partenaires.

L'année 2019 va être riche, expérimentale, innovante et dynamique, dans une Mission Locale de Grenoble toujours ouverte sur l'extérieur et soucieuse de ses équipes, afin de rendre tangibles les envies et projets professionnels des jeunes qu'elle accompagne.

**Corentin AMI,
Directeur Adjoint.**





COMPTES ANNUELS 2018

**ASSOCIATION
MISSION LOCALE de
GRENOBLE**

**16 Boulevard Agutte Sembat
38000 GRENOBLE**

**COMPTES ANNUELS
au 31 Décembre 2018**

ML GRENOBLE 2018

SOMMAIRE

INFORMATION SUR LA MISSION DE L'EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS :

BILAN

COMPTE DE RESULTAT (PRODUITS-CHARGES)

ANNEXE COMPTABLE

DOCUMENTS DE GESTION :

TABLEAU DES EMPLOIS RESSOURCES

INFORMATION SUR LA MISSION DE L'EXPERT COMPTABLE

Conformément à notre lettre de mission, nous avons établi les comptes annuels de l'association :

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

Nos travaux, qui ne constituent pas un audit, ont été effectués selon les normes spécifiques à la mission de présentation des comptes annuels prévue par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints couvrent la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

et présentent les principales caractéristiques suivantes, en euros :

Total du bilan :	979 111 €
Total du compte de résultat	2 269 091 €
Excédent de l'exercice :	7 429 €

A Seyssinet, le 08/04/2019

pour BOREAL

Christophe BOILLOT.

BOREAL

SAS au capital de 152 000 €
12, avenue du Cèdre
38700 CORENC
Siret 509 317 426 00039

000000 1

ML GRENOBLE 2018

COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DE GRENOBLE**Bilan au 31/12/2018****2 018****2 017**

TOTAL DE L'ACTIF DE LA STRUCTURE	979 111	941 581
Total actif immobilisé net au 31.12	99 380	82 540
Total actif immobilisé valeur brute	350 116	312 897
Total Amortissements et provisions	250 736	230 357
Total actif circulant au 31.12	834 599	848 337
Total stocks MP et marchandises		
Total Créances	323 199	317 024
Créances usagers (clients) et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés	1 522	3 103
Subventions à recevoir et autres créances	321 677	313 920
Trésorerie	511 400	531 313
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	511 400	531 313
Total des comptes de régularisation au 31.12	45 133	10 704
Dont charges constatées d'avance	45 133	10 704
TOTAL DU PASSIF DE LA STRUCTURE	979 111	941 581
Total des capitaux propres au 31.12	391 522	384 094
Fonds associatifs	33 104	33 104
Report à nouveau (-,+), Réserves et boni de fusion	225 613	169 107
Résultat sous contrôle de tiers financeur		
Excédent ou déficit de l'exercice (-/+)	7 429	56 505
Subventions d'investissement	125 377	125 377
Total des provisions pour risques et charges	123 617	172 565
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	110 933	132 974
Provisions pour personnel	12 684	26 435
Autres provisions pour risques et charges		13 156
Total des fonds dédiés	103 873	0
Fonds dédiés sur activité principale	73 873	
Fonds dédiés sur activités spécifiques	30 000	
Total des dettes	360 099	384 922
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 432	102 147
Dettes fiscales et sociales	267 677	255 414
Autres dettes	40 990	27 360
Comptes de régularisation	0	0
Produits constatés d'avance		
Autres		

MISSION LOCALE DE GRENOBLE**COMPTE DE PRODUITS**

	2 018	2 017
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 017 344	2 067 160
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	1 871 386	1 923 075
TOTAL SUBVENTIONS ETAT	946 520	1 026 367
GARANTIE JEUNES	393 145	403 037
CPO ETAT	536 000	536 000
Complément Subvention CPO	17 375	42 500
ANI (Régularisation Solde)		
EMPLOI A VENIR		26 004
Autres ministères: Justice		18 826
TOTAL CONTRIBUTION DES ORGANISMES PUBLICS	131 962	130 116
POLE EMPLOI (co-traitance PAP-ND)	131 962	130 116
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	753 436	753 436
Conseil Régional Rhône-Alpes		
Subvention Fonctionnement	344 480	344 480
Imilo	3 956	3 956
Commune de Grenoble		
Subvention Fonctionnement	405 000	405 000
TOTAL APPORT DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)		
TOTAL DES FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	39 468	13 156
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	145 958	144 085
Etat	45 100	68 350
ACSE ALLERS VERS GRENOBLE	16 000	16 000
ACSE ALLER VERS VILLENEUVE	13 000	14 000
ACSE Mineurs	10 000	10 000
JUSTICE FIPD		7 000
PARRAINAGE	6 100	5 850
PEIP-FIPD		5 000
PEIP- SPIP		9 000
ACSE LE NUMERIQUE DANS NOS QUARTIERS		1 500
Région	0	0
SANTE		
APPUI PILOTAGE Bassin Grenoblois		
Département	24 700	6 000
SPRINT VERS L'EMPLOI	6 400	
DIGITAENTS	10 000	
CAP ENTREPRISE	8 300	6 000
Autres collectivités ou EPCI	76 158	69 735
ALLER VERS GRENOBLE (METRO)	22 000	22 000
ALLER VERS VILLENEUVE (METRO)	10 000	10 000
ALLER VERS MISTRAL (METRO)		
ALLER VERS TRES CLOITRE (METRO)		
ETINCELLE VILLENEUVE (METRO)		
LE NUMERIQUE DANS LES QUARTIERS (METRO)	2 000	2 500
OUTILLER LES QUARTIERS (METRO)		
PEIP (METRO)		8 000
MINEURS (METRO)	8 000	10 000
AGIR Emploi		
SPORT ET INSERTION (METRO)	8 000	6 000
DIGITAENTS (FONDATION ORANGE)	20 000	
FAJ COLLECTIF 1000 BORNES (METRO)		5 000
SANTE (Commune de Grenoble)	4 500	4 500
TRANSPORTS (SMTC)	1 658	1 735
FONDS GERES POUR COMPTE D'AUTRUI (FAJ, Aide Mobilité)	1 600	1 600
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 478	6 963
PRODUITS FINANCIERS	1 436	487
PRODUITS EXCEPTIONNELS (s/opér. de gestion - Cession élém. actif)		
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	48 948	6 881
TRANSFERT DE CHARGES	197 285	206 155
Produits des contrats aidés (rémunération ASP, CEC, CIE...)	7 376	56 081
Rbt. IJ arrêté maladie	84 548	92 860
Refacturation M.A.D à R.E	89 383	27 169
Autres transferts de charges (remb. Assur., formations, divers)	15 978	30 045
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 269 091	2 289 246
Rep. des ressou. non utilisées exerc. antér. + Envelop. Financ. N+1		
TOTAL Compte de produits + report ressources non utilisées	2 269 091	2 289 246
DEFICIT DE L' EXERCICE		
TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	2 269 091	2 289 246
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
Apports de biens et services	0	0
Communes	0	0

MISSION LOCALE DE GRENOBLE COMPTE DE CHARGES	2 018	2 017
ACHATS	19 713	29 971
Électricité et autres fluides	7 805	1 930
Fournitures diverses (bureau, petit matériel info...)	11 908	28 041
Autres achats		
SERVICES EXTERIEURS	253 497	274 872
FRAIS GENERAUX REUSSIR ENSEMBLE	117 716	120 648
Hono. Info Imilo & divers partenariat	12 388	14 937
Frais d'actions spécifiques	23 874	15 416
Maintenance (info., copieurs, tel)	27 370	27 427
Location de locaux	20 284	15 561
Location de matériels et autres	14 508	22 411
Entretien immobilier	27 796	48 220
Primes d' assurances	8 986	8 104
Documentation	576	2 148
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	100 435	101 131
Personnel extérieur à l'Entreprise (intérim...)		
Honoraires	46 474	52 872
Information, communication	6 698	5 872
Déplacements, missions, réceptions	12 068	15 372
Frais postaux	3 315	3 850
Frais de télécommunication	18 945	13 548
Services bancaires	781	1 119
Frais de gestion Tickets Restau., Cotisations	10 763	7 895
Autres : Cadeaux, divers...	1 392	603
IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES	83 540	81 330
Taxe sur salaires	58 247	53 656
Participation à la form. pro. et divers	25 292	27 674
CHARGES DE PERSONNEL	1 671 896	1 696 157
Salaires bruts et indemnités diverses	1 142 718	1 131 569
Charges patronales URSSAF	293 751	270 241
Autres charges patronales	177 380	167 875
Variation Prov. Congés Payés	-634	15 980
Personnel MAD (facturé)	11 087	43 753
Chèques Restaurant, Médecine du Travail, Divers	33 029	39 283
PDE, Formations	14 565	27 456
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 040	7 074
CHARGES FINANCIERES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	290	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	124 253	42 206
Engagements à réaliser sur ressources affectées	103 873	
Dotation aux amortissements	20 380	21 640
Dotation aux provisions		
Dotation provision indemnité départ à la retraite		
Dotation autres risques et charges		20 566
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	2 261 663	2 232 741
EXCEDENT DE L'EXERCICE	7 429	56 505
TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	2 269 091	2 289 246
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0
Commune de Grenoble	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable 2014 (règlement ANC n°2014 du 05/06/2014) et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité d'exploitation). Les éléments sont inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques.

Il est également fait application des instructions de la « note de gestion financière des missions locales » à la circulaire DGEFPn° 2004/024 du 18 août 2004 relatives au « financement du réseau des missions locales ».

Les modèles de Bilan et de Compte de résultat utilisés sont ceux demandés par les services de l'Etat pour le C.R.A.

Correction d'une erreur : changement de méthode comptable.

Suite à une note de la Compagnie de Commissaires aux comptes sur la comptabilisation de la subvention annuelle Garantie Jeunes, il a été cette année comptabilisé en charges pour la première fois une dotation en fonds dédiés pour 73 873 €, correspondant à la fraction de la Subvention 2018 qui reste à réaliser en 2019. Ce montant a été évalué en fonction de l'estimation du temps restant à passer en 2019 dans le dispositif par les jeunes entrés en 2018. Sans ce changement de méthode, le résultat aurait été un excédent de 81 301,54 €.

2. PRECISIONS SUR LES POSTES DU BILAN (points significatifs)

21. Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement pour lesquels les financeurs n'ont pas pris d'engagement ferme de renouvellement du matériel sont portées dans les « autres fonds associatifs ». Elles ne sont pas rapportées au compte de résultat dans la mesure où l'association n'est pas assurée du renouvellement de la subvention lors du remplacement des immobilisations financées.

22. Remarques sur les Fonds Propres

221. Le résultat de l'exercice est un excédent de 7428,54 €.

23. Provision pour engagement indemnités départ à la retraite

Le montant de l'engagement du risque de paiement d'indemnités de départ à la retraite a été calculé par un organisme financier spécialisé auprès duquel la Mission Locale a souscrit un contrat en vue de la constitution progressive d'un fonds de réserves.

Le contrat était doté au 31/12/2018 à hauteur de 5 681 € .

Le calcul de la Provision comptabilisée correspond à la dette potentielle actuarielle, en retenant les droits acquis (donc proratisés en fonction du rapport entre l'ancienneté au moment du départ et l'ancienneté à la date de clôture de l'exercice), minorée des fonds déjà versés.

La provision nette cumulée au 31/12/2018 (après minoration du montant des fonds déjà versés), s'élève à 100 933 € contre 132 974 € l'exercice précédent.

Cette évaluation tient compte d'une estimation d'un taux de charges sociales (et fiscales) à 50%, de la probabilité des salariés de faire partie de l'effectif de la structure jusqu'à 62 ans (âge de départ indicatif à la retraite), compte tenu d'une estimation du taux rotation du personnel, d'une estimation de l'espérance de vie établie à partir des tables de mortalité en usage, d'une estimation du taux d'évolution des salaires ; elle a été calculée cette année avec un taux d'actualisation annuel de 1,50% (inchangé).

24. Autres Provisions

La provision pour Droit Individuel de Formation (DIF) correspondant à 50% (estimation d'une probabilité maximum de décaissement effectif) de la partie des droits individuels à formation acquis par les salariés au 31 décembre 2014, majorée des charges sociales à hauteur de 50%.

Le DIF a été remplacé par les droits issus du compte individuel à partir du 01/01/2015, mais les droits acquis dans le DIF sont maintenus pendant 6 ans.

La provision pour DIF a été reprise cette année d'1/6 de son montant, soit 6 341 €. Il reste 12 684 € en compte de Provision au 31/12/2018.

25 Fonds dédiés

Ils s'élèvent à 103 873 € à la fin de l'exercice. Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté ci-joint.

26. Echéances du passif.

L'ensemble des dettes est à moins d'un an au 31/12/2018, à l'exception d'une quote part de subvention d'investissement à reverser à la Ville de Grenoble pour 16 995 € (2014).

27. Echéances de l'actif

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

28. Immobilisations et amortissements

Les principales durées d'amortissements sont en général de :

- 10 ans pour les agencements, 3 ans pour le matériel informatique et 8 ans pour le mobilier.

Le détail des immobilisations et des amortissements par poste est joint ci-après.

3. PRECISIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (points significatifs)

31. Mise à disposition

Concernant les locaux loués par la Ville de Grenoble à l'association, l'avantage en nature pouvant résulter de la différence entre la valeur locative du bien et le loyer effectivement pratiqué a été évalué dans le nouveau bail de 2018. Pour une année entière, cet avantage est évalué à : 30 424,05 € (Loyer annuel de 20 284,43 € pour un montant évalué à 50 708,48 €).

MISSION LOCALE DE GRENOBLE**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES****au 31/12/2018**

en euros

Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Engagement sur nouvelles ressources (compte 689)	Solde par non réalisation ou minoration	Utilisation en cours d'exercice ressources (compte 789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
0	103873	0	0	103873

au 31/12/2017Subventions

(Rappel)

NEANT

TOTAL

Montant

accordé dans

l'exercice (Cpte 74)

Partie

reportée (sur 2018)

(Cpte 689)

Partie provenant

de 2016

(Cpte 789)

0

0

Produit net

sur l'exercice

(74)-(689)+(789)

0

0au 31/12/2018Subventions

GARANTIE JEUNES

DIGITALENT

TOTAL

Montant

accordé dans

l'exercice (Cpte 74)

403 037

30 000

433 037

Partie

reportée (sur 2019)

(Cpte 689)

73 873

30 000

103 873

Partie provenant

de 2017

(Cpte 789)

0

0

0

Produit net

sur l'exercice

(74)-(689)+(789)

329 164

0

329 164

SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018

MISSION LOCALE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte	Valeur brute début	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin
2080000 Autres immobilisations incorporelles	16 481,86			16 481,86
2131500 Agencement des constructions	38 112,25			38 112,25
2181000 Installations générales, agencements divers	94 263,84	30 469,73		124 733,57
2183000 Matériels de bureau et informatique	78 456,47	2 740,13		81 196,60
2184000 Mobilier	45 222,75			45 222,75
2618000 Autres titres	1 021,75			1 021,75
2748110 Effort Construction	39 338,07	4 009,30		43 347,37
Total général	312 896,99	37 219,16	0,00	350 116,15

SYNTHÈSE DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2018

MISSION LOCALE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte	Amt. début	Augmentation	Diminution	Amt. fin
2080000 Autres immobilisations incorporelles	16 015,61	450,00		16 465,61
2131500 Agencement des constructions	38 112,25			38 112,25
2181000 Installations générales, agencements divers	66 415,19	9 677,46		76 092,65
2183000 Matériels de bureau et informatique	67 595,88	9 254,09		76 849,97
2184000 Mobilier	42 220,78	998,05		43 218,83
Total général	230 359,71	20 379,60	0,00	250 739,31

Compte	Dot. amt. linéaires	Dot. amt. dégressifs
2080000 Autres immobilisations incorporelles	450,00	
2181000 Installations générales, agencements divers	9 677,46	
2183000 Matériels de bureau et informatique	9 254,09	
2184000 Mobilier	998,05	
Total général	20 379,60	0,00

Compte	Dot. dérogatoires	Rep. dérogatoires
Total général	0,00	0,00

ML GRENOBLE 2018

DOCUMENTS DE GESTION

Système développé
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES
 I. Tableau de financement en compte

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Résultat non affecté en Fonds Propres	0	0	Résultat net comptable	7 429	56 505
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé:			Dotations aux provisions et amortissements	124 253	42 206
Investissements	37 219	2 349	Reprise sur Provisions et assimilés	48 948	6 882
Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)	0	0	Capacité d'autofinancement de l'exercice	82 734	91 829
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)	0	0	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Remboursements de dettes financières (b)	0	0	Cessions d'immobilisations :		
			- incorporelles	0	0
			- corporelles	0	0
			Cessions ou réductions d'immobilisations financières	0	0
			Augmentation des capitaux propres:		
			Augmentation des Subventions pour Investissements	0	0
			Augmentation des autres capitaux propres	0	0
			Augmentation des dettes financières (b) (c)	0	0
Total des emplois	37 219	2 349	Total des ressources	82 734	91 829
Variation du fonds de roulement net global (ressource de trésorerie nette)	45 515	89 480	Variation du fonds de roulement net global (besoin de trésorerie net)	0	0

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice.
 (b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
 (c) Hors primes de remboursement des obligations.

ML GRENOBLE 2018

Système développé
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES
 II. Tableau de financement en compte

Variation du fonds de roulement net global	Exercice N		Exercice N-1	
	Besoin 1	Dégagement 2	Solde 2-1	Solde
Variation "Exploitation":				
Variation des actifs d'exploitation :				
Stocks et en-cours	0	0		
Charges constatées d'avance	34 430	0		
Créances : Subventions à encaisser et divers (a)	6 175			
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances reçues sur Subventions et divers	0	0		
Dettes Fournisseurs, sociales, Fiscales et autres dettes (b)	24 823	0		
Totaux	65 428	0		
A. Variation nette "Exploitation" (c)			-65 428	-84 808
Variation "Hors exploitation" :				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	0	0		
Variation des autres créditeurs (b)	0	0		
Totaux	0	0		
B. Variation nette "Hors exploitation" (c)			0	0
Total A + B:				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			-65 428	-84 808
ou				
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			+	+
Variation "Trésorerie"				
Variation des disponibilités	0			
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	19 913	0		
Totaux	19 913	0		
C. Variation nette "Trésorerie" (c)			-19 913	4 672
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (contrôle) (Total A + B + C) :				
Emploi net				
ou				
Ressource nette			45 515	89 480

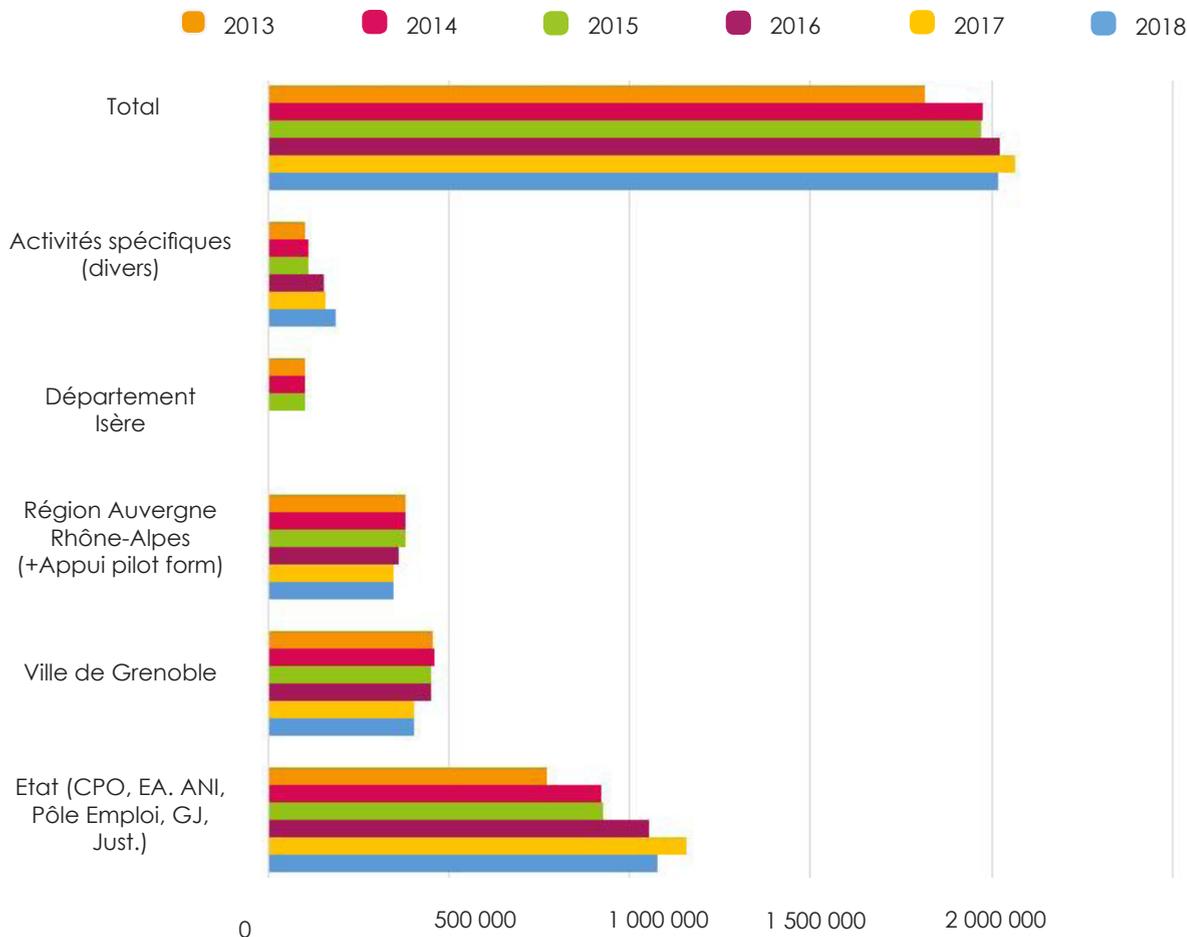
(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non.

(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non.

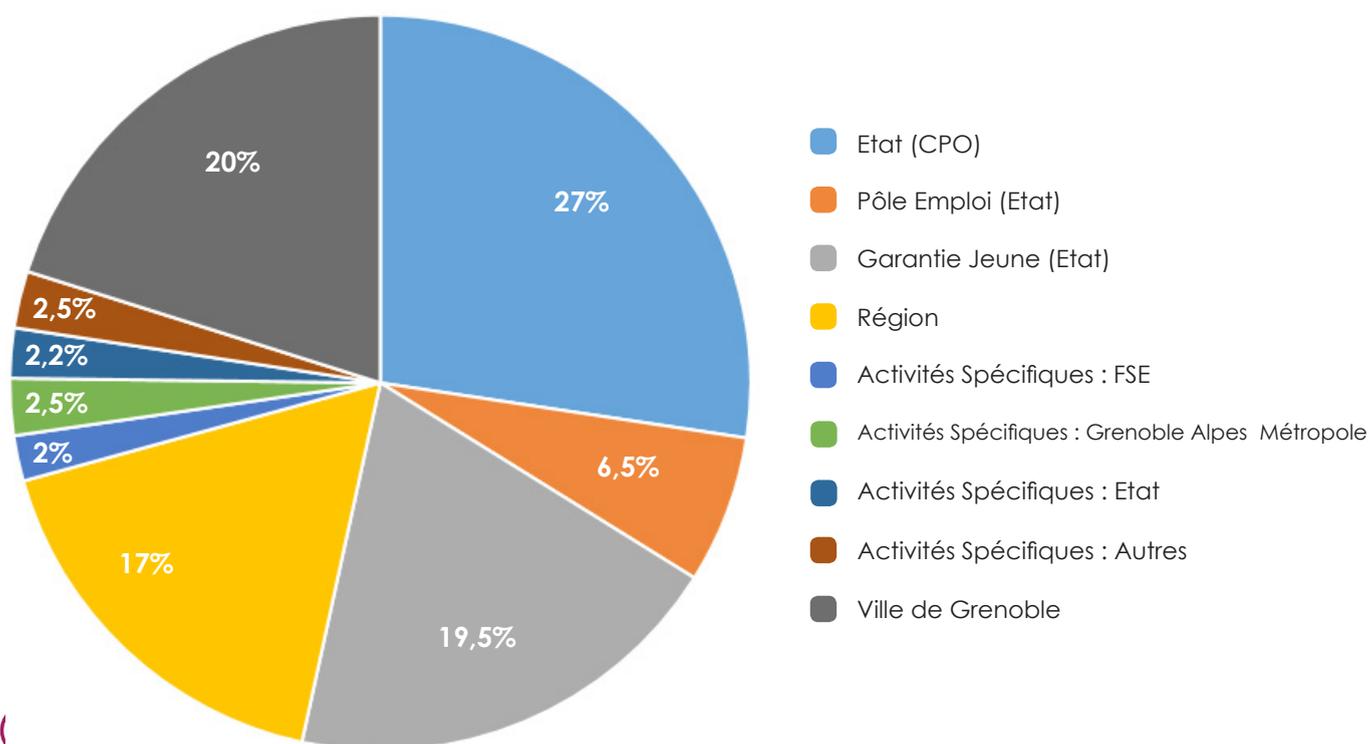
(c) Les montants sont assortis du signe (+) lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe (-) dans le cas contraire.

(d) Y compris valeurs mobilières de placement.

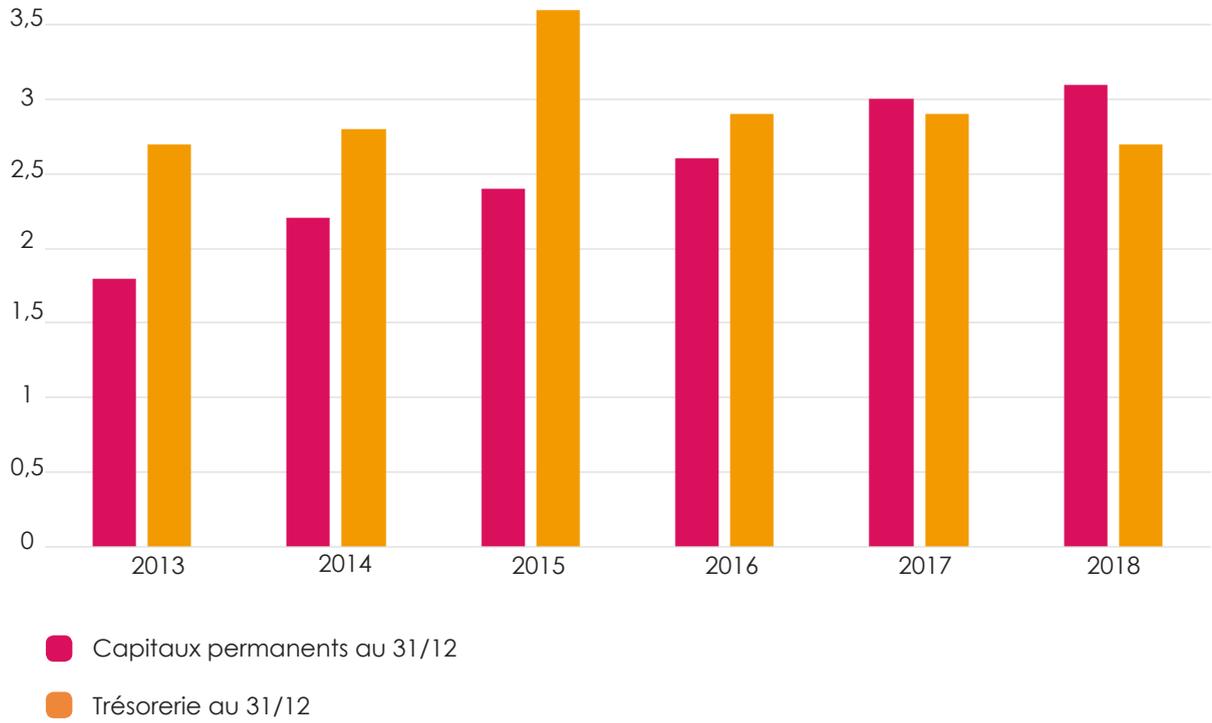
EVOLUTION DES SUBVENTIONS



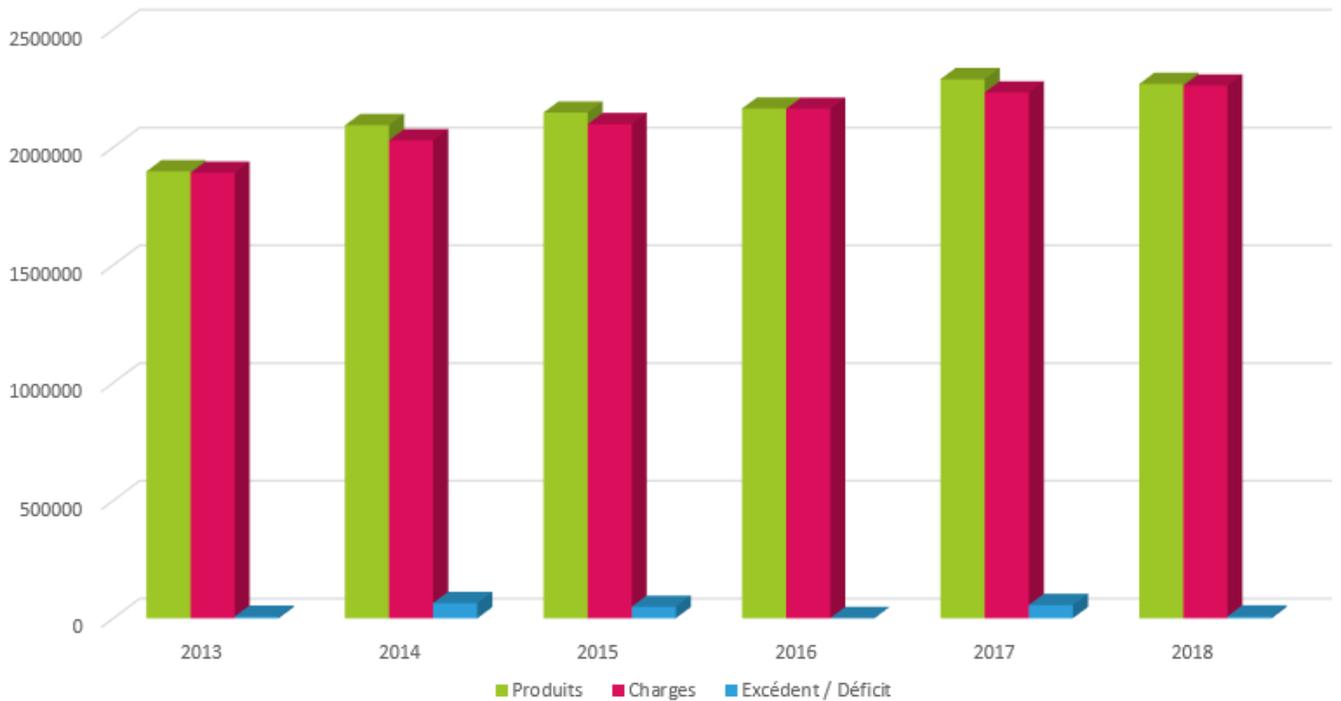
REPARTITION DES SUBVENTIONS



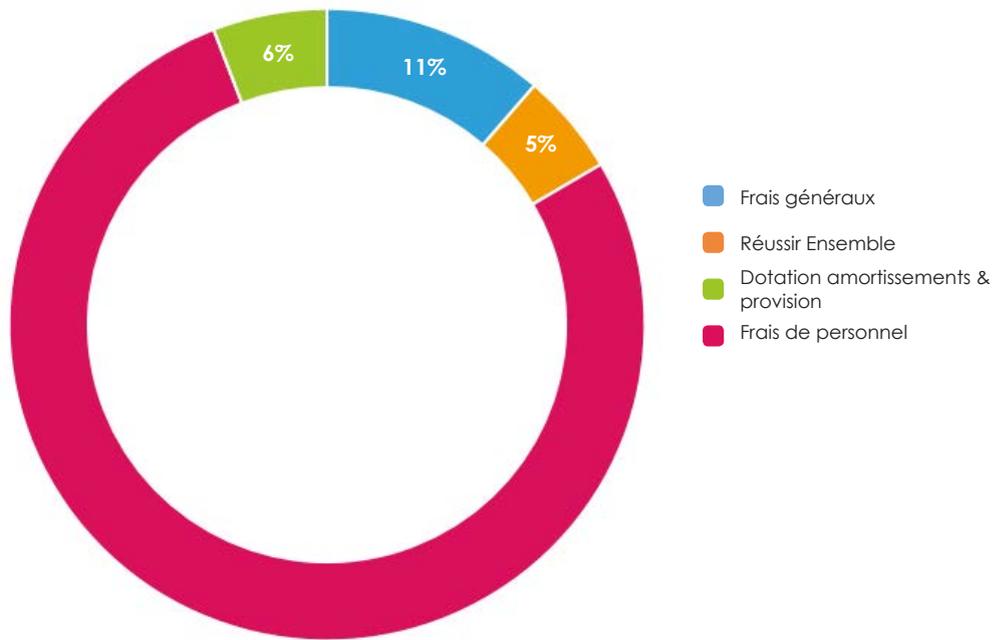
EVOLUTION DES FONDS PERMANENTS



EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES



REPARTITION DES CHARGES



REVUE DE PRESSE 2018



PLOI | À voir sur Youtube et Instagram, parce que les moins de 25 ans utilisent essentiellement internet et les réseaux sociaux pour communiquer

Bref MLG, la websérie réalisée par et pour les jeunes de la Mission locale

DL Fener
2018

« Ça a eu une idée, elle l'a opposée, ils ont dit "oui". Ils ont écrit, raturé, réécrit, refilmé. Une, puis deux, plein de prises. Ils ont démonté, remonté. Et le premier de est né. Bref, la Mission s'est mise à la websérie "Bref". Et maintenant les jeunes parlent d'eux, il faut que ça enrage que ça aille plus vite que l'échange de SMS. Il faut utiliser les mêmes codes, les memes, les vidéos, les réseaux sociaux, ça ne leur parle pas »

compose le noyau dur qui passe d'une casquette à l'autre aussi souvent que nécessaire : scénaristes, acteurs, metteurs en scène, tous amateurs. Et ceux qui n'ont pas le temps de venir au tournage échantant sur l'application Discord, plateforme de discussion en ligne.

Et Kazma et Kiti, deux youtubeurs spécialisés dans le fitness sont venus prêter main-forte à leur amie Tanoh.

« Moi je joue le Tanguy »

Tanoh Damon, chargée de médiation numérique et de documentation à la Mission locale de Grenoble, n'est pas coup plus âgée que les jeunes de moins de 25 ans qui entendent les lieux. C'est elle qui a eu l'idée de réaliser une websérie de cinq épisodes appelée "Bref MLG", à la suite de la série "Bref" sur Canal+ qui avait cartonné en son temps (avec Kyan Khojandi), faire passer des messages

Hier matin, l'épisode portait sur les dangers du numérique. Il y avait une scène en extérieur, tout près de la Mission locale. Et pour y mettre une touche d'humour, Arnaldo, joue le personnage décalé, un drôle de zigoto qui circule avec une énorme peluche et qui parle plus vite qu'il ne pense. Bref, c'est un peu Scratch l'écureuil de l'Âge de glace. « Tous les matins, je livre le Dauphiné Libéré, raconte Arnaldo, et donc je le lis. Et c'est là que j'ai lu que la Mission locale recherchait des acteurs. Je le fais bénévolement, mais ça va me permettre de me faire connaître. J'aimerais bien en faire mon métier... »

Car, il est là le sujet principal de ces jeunes : trouver son métier, sa voie, avec ou sans diplôme. En service civique à la Maison de l'international, Shawn, 19 ans, joue le Tanguy dans la websérie. « Je suis ce



Hier matin, scène de tournage près de la Mission locale de Grenoble. Derrière la caméra, Kazma et Kiti, deux Youtubeurs sont venus prêter main-forte. Le Dauphiné LIBÉRÉ

Delphine Batho : « J'ai été ministre, pourtant je n'ai que le bac... »

C'est en 2012 que se mettait en place le dispositif "Garantie jeunes". En lien avec les missions locales, ce parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi est destiné aux jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail.

très intéressant au cours duquel des anciens et des actuels de la "Garantie jeunes" ont pu expliquer et relater leurs expériences, et au cours duquel l'ancienne ministre s'est laissée aller à quelques confidences : « Je veux vous dire qu'il n'existe pas de parcours linéaires ou rectilignes dans la vraie vie. Les détours que l'on peut



MOBILITÉ INTERNATIONALE | La Mission locale organisait jeudi un forum dédié à ce sujet Et pourquoi pas partir à l'étranger ?

Voilà cinq ans que la Mission locale organise un forum sur la mobilité internationale. Cet événement a eu lieu le 17 mai. Son but est de sensibiliser les jeunes à la mobilité, en les informant sur les dispositifs en place pour se former, travailler et voyager. Sous la responsabilité de Michèle Rodriguez, ils étaient accueillis par l'équipe de la Mission locale en charge de cette journée : Eva, Aline, Céline, et Tanoh.

Une dizaine de partenaires travaillant sur cette thématique étaient présents pour échanger avec eux et parfois, commencer à préparer un départ vers l'étranger dans les meilleures conditions.

S.M.

<http://www.ml-grenoble.org/>



L'Association pour l'accompagnement des actions de mobilité internationale était présente.



Eva, Aline, Céline, et Tanoh étaient responsables de cette journée consacrée à la mobilité à la Mission locale de Grenoble.

EMPLOI | Les jeunes ont pu rencontrer diverses entreprises, proposant des postes Un job dating au Patio par la Mission locale

C'est en présence de Maryvonne Boileau, conseillère municipale déléguée à la politique de la ville, que s'est ouvert mardi le job dating du Patio de La Villeneuve.

Initié par la Mission locale de Grenoble, espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, c'était une belle opportunité pour de nombreux jeunes en recherche d'emploi de rencontrer les diverses entreprises présentes qui proposaient des postes dans des domaines extrêmement variés.

C'était aussi pour les entreprises un moyen de recruter des profils intéressants et de rencontrer en un temps court un maximum de

candidats.

Maryvonne Boileau était satisfaite de cette action, cœur du métier de la Mission locale dont elle est la présidente et qu'elle était venue soutenir.

De très nombreux postes étaient proposés dans le domaine de l'aide à la personne, qui manque cruellement de main-d'œuvre ; la SNCF avait délégué trois agents pour rencontrer des candidats ; et parmi les autres stands on trouvait le Medef, GEG, le CEA avec des postes de production, Manpower, Pôle Emploi et la Direction de l'éducation jeunesse de la Ville de Grenoble.

Serge MASSE

<http://www.ml-grenoble.org>



Maryvonne Boileau (assise à gauche) était satisfaite du bon déroulement de ce job dating.

alma - très-cloître - chenoise

La Mission Locale part en visite

Au 16, boulevard Agutte-Sembat, la Mission Locale Grenoble accompagne les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés dans leur insertion professionnelle. Depuis trois ans, ses conseillers de proximité se déplacent hors les murs. Dernière infiltration : le quartier Alma-Très-Cloîtres-Chenoise.

L'action se nomme « Aller vers ». Elle consiste à aller à la rencontre des jeunes directement sur leur lieu de vie, avec des permanences régulières et des temps forts ponctuels. « Nous voulons sortir des sentiers battus pour assurer notre mission, qui consiste à faire une passerelle entre le monde économique et les jeunes accompagnés », explique Corentin Ami, le directeur adjoint.

Ce dispositif est déjà en place sur les quartiers Teisseire, Mistral et Villeneuve - VO. Cet automne a été l'occasion de le tester sur Alma-Très-Cloîtres-Chenoise, en partenariat avec le club de foot FC2A, avant d'être pérennisé dans un format sur mesure. Les intéressés peuvent venir aux permanences pour remettre un CV, échanger sur une offre d'emploi ou une formation, et découvrir les services de la structure. ■ JF

DL 23/03/18

CENTRE-VILLE Les métiers de demain à la Mission locale de Grenoble

La Mission locale de Grenoble poursuit ses actions pour l'emploi des jeunes : mardi, dans ses locaux du boulevard Gambetta, était organisé le forum "Les Métiers de demain", dans le cadre de la semaine nationale des missions locales. Autour de Catherine Belijar-Amadiou et son équipe (Sophie Guiguet, Aurélie Nawroski, Sophie Abonnenc et Clément Metreau), une quarantaine de jeunes de 16 à 25 ans avaient répondu présents pour participer à ces rencontres avec des professionnels pour découvrir des métiers comme la domotique, l'éco-construction, les transports par câble, ou encore le développement du digital et du numérique.

LDL38HGE113



Mission Locale de Grenoble

Les Missions Locales, le 1^{er} réseau d'emploi pour les jeunes !



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.